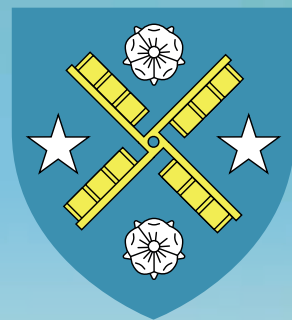


SAINT OURS LES ROCHES



BULLETIN MUNICIPAL 2020



03 ÉDITO

04-05 NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

06-07 LES BRÈVES

08 FINANCES *Vie de la Commune*

09 TRAVAUX

09 ENVIRONNEMENT

09 AGRICULTURE, ENTRETIEN DES CHEMINS

10 VIE SCOLAIRE ET CULTURE

11 CANTINE

12 URBANISME

13 PETIT PATRIMOINE

14 COMMUNICATION

15 ASSOCIATIONS

16 VIE DES SECTIONS

17 AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

18 ÉCOLE PRIMAIRE

19 ÉTAT CIVIL

20 RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (RLV)

21 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

22 CCAS

23 PRÉSENTATION DU PERSONNEL

24 CIVISME

25 TRANSPORTS

26 SAPEURS POMPIERS

27 CATÉCHISME

*Associations*27 CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE «LES PUY»

28 CHŒUR DES PUY

29 COMITÉ DE JUMELAGE

29 COMITÉ DES FÊTES

30 APE

30 CLUB DES ROCHES

31 SOCIÉTÉ DE CHASSE L'ENTENTE

31 UNC

32 RESTOS DU CŒUR

33 AMAP

33 LANNA

34 3 SOLEILS

Sports

35 ASSOCIATION SPORTIVE FOOT

36 CLUB GYM LOISIRS

37 JOYEUX COCHONNET

37 TENNIS CLUB

38-39 SICTOM

*Syndicats*38 GESTION PUBLIQUE
EAU ET ASSAINISSEMENT40 SYNDICAT MIXTE DE
GESTION FORESTIÈRE
VOLVIC SOURCE ET VOLCANS

41 CONCOURS AUBRAC

Manifestations

41 SOUTIEN À LA FÊTE PATRONALE

41 MARCHÉ DU RÊVE

42 ARCHIVES

43 LISTE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Rédaction et Conception :

Mme Angélique BONJEAN, Conseillère déléguée à la Communication

Crédit Photos : Romain MURAT, Angélique BONJEAN, Alain CAZE,
Pascale DUBOEUF, Michèle FONDRAIS - Correspondante LA MONTAGNE

A Aller de l'avant !

Mesdames, Messieurs, chers Ursiniens,

L'année 2020 aura été marquée par la crise de la Covid 19. Vos élus ont tous œuvré et continuent pour la sécurité et la santé de tous : distribution de masques, gel hydroalcoolique dans les lieux publics, protocoles sanitaires dans les écoles, gestion de la rentrée et de la vie scolaire etc.

Gageons que nous réussirons tous ensemble à endiguer les effets de ce virus qui transforme profondément nos comportements et nous incitera à la prudence pour l'avenir.

Mais cette année est aussi celle du renouvellement du conseil municipal et de l'équipe que vous avez portée à la tête de notre commune. Vous trouverez donc dans ce traditionnel bulletin annuel toutes les informations utiles sur la vie municipale, associative et l'agglomération RLV.

Vos élus sont entièrement à votre disposition et l'équipe en place a déjà montré qu'elle souhaitait agir et faire en sorte de tenir les engagements pris devant vous lors du dernier scrutin.

Ainsi l'action municipale s'est traduite depuis juillet par des actes concrets, parmi eux :

- la mise en sécurité des écoles par un barriérage devant la cour,
- l'amélioration du temps d'accueil périscolaire jusqu'à 18H30 à la demande des familles en réorganisant le temps de travail des TAPS,
- la réfection de nombreux chemins communaux pour notre agriculture et l'environnement,
- plusieurs travaux de voirie dans les villages,
- une consultation d'entreprises pour réaliser dès l'an prochain une aire multi sports,
- la réalisation de l'étude architecturale pour l'agrandissement et la mise aux normes des ateliers municipaux,
- le vote d'une délibération permettant d'engager une étude sur la réfection de la boucherie/charcuterie du bourg, et la mise aux normes des commerces pour les personnes à mobilité réduite,
- l'achat d'un terrain pour permettre la création d'un aménagement paysager rue du commandant Blanchet,
- la réfection des allées du cimetière,
- des travaux d'entretien du petit patrimoine,
- l'acquisition de matériels de désherbage et de broyage afin de répondre aux objectifs de la démarche zéro phyto pour améliorer le cadre de vie et l'environnement,
- un soutien affirmé au commerce local dans la période Covid,
- la distribution à domicile de colis de Noël aux Anciens de la commune en lieu et place du repas de fin d'année.

De nombreuses autres décisions au quotidien sont prises et visent à bien vivre à Saint-Ours dans un cadre de vie protégé qui répond aux besoins économiques et environnementaux des habitants.

Je n'oublierai pas de citer le rôle important de l'intercommunalité Riom Limagne et Volcans qui gère la crèche et Clair Matin. Il nous appartient de continuer à porter la voix de Saint-Ours au cœur des débats de RLV. C'est d'ailleurs en ce sens que j'ai souhaité être désigné vice-président pour encore mieux défendre les intérêts de notre commune et faire comprendre les synergies entre notre zone de montagne et la plaine de Limagne.

Je souhaite tout comme l'ensemble de mon équipe que Saint-Ours continue à être une ville avec ses spécificités « rurbaines » et notamment qu'elle puisse affirmer sa place au sein de notre communauté d'agglomération qui compte maintenant près de 70 000 habitants.

Ruralité, économie tournée vers les pôles urbains, agriculture, tourisme, patrimoine, cœur de la chaîne des Puys... Il faut tenir compte de tout cela.

Tel est le défi que nous souhaitons mon équipe municipale et moi-même relever pour l'avenir.

Je me permets enfin de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année malgré les contraintes sanitaires en espérant que 2021 soit bien meilleure pour vous et vos proches.

Alain CAZE
Maire de Saint-Ours
Vice-président de RLV

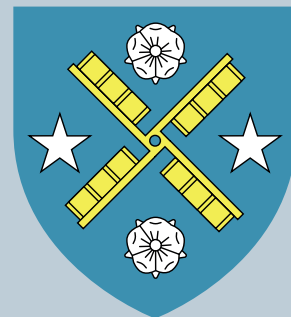
4 NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire



Alain CAZE

Avocat



Les Adjoints



1^{ère} adjointe

Coralie BRUNEL

Vie associative, sports, fêtes et cérémonies

Employée de commerce



2^{ème} adjoint

Stéphane PONCÉ

Finances, administration générale et questions intercommunales

Directeur de secteur activités de recyclage et valorisation des déchets



3^{ème} adjointe

Marie-Andrée BERKES

Urbanisme, qualité de vie et affaires sociales

Retraitée, Cadre informatique



4^{ème} adjoint

Romain MURAT

Travaux et environnement

Technicien fluides



5^{ème} adjointe

Laure CONIL

Écoles, vie scolaire et culture

Bibliothécaire



Conseiller Délégué auprès du maire

Claude COUPERIER

Travaux liés à l'agriculture et à l'environnement

Agent territorial entretien des espaces verts



Conseillère Déléguée

Pascale DUBOEUF

Finances et affaires juridiques

Employée de banque



Conseillère Déléguée

Angélique BONJEAN

Sports, communication et jeunesse

Gestionnaire de paie



Conseillère Déléguée

Claudine PERROT

Vie scolaire, jeunesse et culture

Retraitée de l'enseignement en centre pénitentiaire



Conseiller Délégué

Serge JOVER

Bâtiments municipaux

Agent technique des collèges



Conseillère Déléguée

Michelle LANGLAIS

Chasse et forêt

Agricultrice



Conseillère Municipale

Sara CROIX

Suivi des affaires sociales et jeunesse

Éducatrice Spécialisée



Conseiller Municipal

Didier EGOUX

Suivi des questions intercommunales liées à l'agriculture

Agriculteur



Conseiller Municipal

Olivier TOURNILHAC

Suivi des questions de mobilité et de l'accès aux soins

Praticien Hospitalier CHU
Professeur des Universités



Conseiller Municipal

Daniel FLEURY

Suivi du petit patrimoine

Retraité Technicien bureautique



Conseillère Municipale

Magalie ALVES

Commission scolaire

Intérimaire dans l'industrie



Conseiller Municipal

Daniel MALLET

Commission des travaux

Retraité Maintenance automobile

Plus de 1000 heures de fonctionnement pour le tracteur avec l'épareuse qui vient d'inaugurer sa lame ce 2 décembre



Pose d'éclairage au terrain de pétanque



Mise aux normes P.M.R. à l'église et fleurissement

Nouveau matériel pour nettoyage bordures trottoirs
(Clin d'œil à l'adjoint aux travaux !)



Travaux cour d'école



Nouveau broyeur et sécheur en action derrière la crèche
avec fabrication directe de compost réutilisable



Petit patrimoine sablage de croix





Objectif : zéro phyto au cimetière avec la nouvelle machine à désherber



Réparation des barrières de protection bois



L'école pilote pour l'environnement avec les composteurs



Réfection du cimetière



Réfection du cimetière



Réfection du passage à niveau du Vauriat par la SNCF



Protection de la zone humide du brejas. Réglementation du dépôt «toléré» de petite ferraille pour l'aire des gens du voyage



Des nouveaux éclairages à Beauregard, chemin du compas, Route des volcans. Aux Fontêtes... prochainement aux Maisons Rouges



Noël plus de 110 décorations posées pour la gaieté des villages



Réfection du chemin des sapins à Villelongue

Le Conseil Municipal, installé le 27 mai, a adopté une délibération en date du 30 juin 2020 consistant à geler les taux d'imposition communaux à hauteur de ceux appliqués en 2019.

Les pourcentages demeurent inchangés, à savoir :

Taxe d'habitation	11,97%
Taxe foncière Bâti	16,99%
Taxe foncière non bâti	85%

Lors de la réunion du 29 juillet dernier, les Conseillers Municipaux ont voté le budget 2020.

La ligne directrice des nouveaux élus consiste à continuer de gérer l'argent de la commune avec sérieux et rigueur.

A titre indicatif, la capacité de désendettement (CADES) de notre commune est de 1,85 année (temps nécessaire à rembourser la dette en y consacrant toute l'épargne).

Cet indicateur permet de mesurer la solvabilité de la commune.

Pour comparaison, les collectivités ont en moyenne une capacité de désendettement entre 5 et 7 ans.

Les montants votés sont :

Budget	Fonctionnement	Investissement
Mairie	2 040 667 €	1 196 190 €
Section des Fontêtes	510 194 €	432 076 €
Section de Beauregard	48 019 €	0 €
CCAS	2400 €	0 €
Locaux commerciaux	36 000 €	200 116 €
Lotissement La Perrière	0 €	0 €
Total	2 637 280 €	1 828 382 €

RÉPARTITION DU BUDGET

La situation financière de notre commune permet de valider les projets présentés par notre équipe tout en cherchant à capter les subventions qui en réduisent les coûts auprès de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Riom Limagne et Volcans.

A cette fin, des délibérations ont été adoptées lors du Conseil Municipal du 28 septembre 2020 concernant les travaux de rénovation et de restructuration des ateliers municipaux, les travaux de rénovation du stationnement et de l'accessibilité devant les commerces du bourg et les études pour le projet d'une chaufferie bois et réseau de chaleur destiné aux équipements publics.

Après une prise de poste rendue difficile par 2 mois de confinement, de nombreux travaux ont pu finalement être engagés : réfection des marquages au sol, entretien de voirie, réfection des cours d'école ainsi que la réalisation d'un passage sécurisé pour les enfants devant l'école primaire.

Nous avons également recruté du personnel saisonnier pour pouvoir améliorer l'entretien



des espaces verts qui avait pris du retard avec les événements.

En effet, notre commune est l'une des plus grandes du Puy de Dôme avec plus de 5500 ha et des dizaines de kilomètres de

chemins à protéger et à entretenir.

Nous resterons également vigilants quant au respect de l'environnement et prendrons des mesures envers les personnes qui enfreignent les règles comme les



dépôts d'ordures et autres pollutions qui sont intolérables et abîment notre territoire.

Chacun doit faire preuve de civisme et doit savoir protéger le capital que nous laisserons à nos enfants.

ROMAIN MURAT
CLAUDE COUPERIER
SERGE JOVER

ENVIRONNEMENT

L'objectif de la commune est de réduire l'emploi des désherbants chimiques par l'utilisation de machines mécaniques plus respectueuses de l'environnement. La commune a fait l'acquisition d'un appareil équipé d'une brosse métallique entraînée par un moteur deux temps qui permet d'intervenir sur les trottoirs ainsi que sur les caniveaux. Nous avons aussi

un second matériel utilisé avec un microtracteur qui, par ces sept rotors, va permettre d'intervenir sur des surfaces stabilisées afin d'enlever toutes les mauvaises herbes y compris dans les allées en graviers comme au cimetière.

ROMAIN MURAT, CLAUDE COUPERIER

AGRICULTURE, ENTRETIEN DES CHEMINS

Au cours de l'année, la commune a acquis du matériel comme par exemple une épareuse sur laquelle il est prévu d'adapter un sécateur pouvant couper des branches allant jusqu'à 10 cm de diamètre. Nous avons aussi investi dans un broyeur pour faciliter l'enlèvement de ces branches et réduire leur volume. Ainsi, une fois broyés, ces déchets peuvent être utilisés pour le paillage de nos plantations et des massifs d'arbustes. Un effort sans précédent depuis le dernier

remembrement vient d'être fait sur plusieurs chemins ruraux (chemin de Sérange aux Fontêtes - Chemin des Sapins à Villelongue - Liaison entre La Croix Caquet, le Bouchet, Beaugard et les Fontêtes)

ROMAIN MURAT
CLAUDE COUPERIER
MICHELLE LANGLAIS
DIDIER EGOUX

VIE SCOLAIRE

La rentrée est toujours un moment fort pour les familles, les enseignants, les personnels municipaux en charge des temps périscolaires. Il y a là un équilibre à trouver entre l'enseignement pédagogique, les animations, les repas, la garderie. Il en va de la sérénité de tous et nous travaillons ensemble pour réussir.

CANTINE

Ainsi, suite à des dysfonctionnements, le prestataire de restauration API est venu nous rencontrer afin de voir toutes les pistes possibles d'amélioration des services, en particulier l'accès numérisé à la plateforme.

GARDERIE

L'heure de fin de garderie les lundis, mardis, jeudis et vendredis est ramenée à 18h30 à la demande des familles. Il est nécessaire de prévenir le 06 21 82 41 35 en cas de retard sur l'horaire habituel de récupération de l'enfant.



ECOLOGIE

L'école participe au projet « Etablissements témoins ». Cela consiste à la mise en place du tri des déchets à la cantine par les enfants de primaire, puis de l'apport de ces déchets dans des composteurs qui seront recouverts par du broyat fourni par la mairie. Les agents de la cantine accompagnent les enfants de CM2 dans ces gestes éco citoyens. *

**A l'initiative de l'école et de la municipalité, en partenariat avec le Sictom.*

CULTURE

C'est avec enthousiasme que nous finançons cette année la réalisation d'une fresque en fond de préau. Les agents techniques ont préparé le mur cet été, pour une réalisation du graffeur Topaz, aidé par les enfants des grandes classes. La dernière fresque a accompagné les récréations pendant 33 ans, longue vie à la prochaine !

COMMISSION CULTURE

Dans le contexte sanitaire actuel, il semble difficile d'organiser des événements culturels. Pourtant spectacle, musique, littérature, expositions nous donnent l'occasion d'apprécier le monde du point de vue d'artistes de toutes tendances, nous apportant distraction, réflexion, évasion.

Ce mois d'octobre, St Ours devait intégrer le festival « Balades d'automne », une série de randonnées à thème proposées par RLV. Cette animation a été reportée pour cause de Covid.

Faisant écho à une sensibilisation générale autour de la nourriture, nous projetons aussi d'intégrer le festival « Alimenterre ». Il propose la découverte d'un film documentaire, puis un échange de points de vue, de connaissances, sur ce thème. Là encore, les conditions actuelles ne nous permettent pas de réunion.

D'autres idées comme les Automnales, un cinéma de plein air, une fête de la musique ou des expos in situ dans le Bourg ont été évoquées lors de la première commission culturelle. Les personnes intéressées par cette commission peuvent se manifester à la mairie.



LAURE CONIL, CLAUDINE PERROT

A la demande des élus, un point a été effectué après la rentrée avec les responsables de la société API et les membres du personnel en lien avec la cantine pour la commune.

Il en est ressorti les éléments suivants :

- Appréciation globale par les enfants de la qualité des repas (ex : la Timbale milanaise et le Poulet sauce aigre-douce)
- Les quantités sont globalement suffisantes sauf pour le plat préféré des enfants, à savoir les pâtes
- Les plats de viande et poisson sont appréciés, tout comme le fromage à la coupe et les gâteaux cuisinés par les chefs
- Les plats végétariens sont en revanche moins appréciés par les enfants

Il a aussi été abordé les points suivants :

Observations	Actions à mettre en place par API
Assaisonnement peu salé de certains plats (par exemple, le taboulé). Soupe de potiron bonne mais serait mieux appréciée si plus veloutée. Plus de sauce demandé dans les plats en sauce car très appréciée. Les plats végétariens sont moins appréciés comme le flan à la carotte (trop de carottes, trop sec). Yaourts aux fruits (avec morceaux) peu appréciés des enfants	Ces éléments sont transmis au chef de cuisine afin d'améliorer, travailler à nouveau les recettes si nécessaire. Des fiches ont aussi été transmises afin d'évaluer l'appréciation des plats notamment les plats végétariens : cela nous permettra d'améliorer davantage la qualité des plats tout au long de l'année et la satisfaction des convives.
Texture de la purée de pomme-de-terre «élastique» sur le dernier service	Le problème a été ponctuel et identifié en cuisine: l'appareil en cause est en cours de réparation
Un laitage en pot avec un dessert lacté en pot le même jour au menu : les enfants ont été perturbés	Il s'agit d'une anomalie dans le menu. Un point de vigilance est pris en compte par la diététicienne afin de limiter cela
Compote fraîche trop fréquente : les enfants se lassent	Possibilité de diminuer la fréquence à 1 fois tous les 15 jours.
Produits Bio et Locaux : peu visibles sur les menus en ligne en comparaison aux menus transmis par mail l'an passé.	Le service informatique en charge de la mise en ligne des menus a été informé de ce retour. En parallèle, une réflexion est actuellement en cours sur la transmission des menus par mail.
Stock de secours : est-il envisageable d'avoir un autre plat que les raviolis pour varier ?	Nos services évaluent cette possibilité. A noter que le stock de secours est initialement prévu pour pallier une impossibilité de livrer un repas. Il s'agit donc d'une utilisation normalement ponctuelle.
Remontées des parents à la rentrée concernant l'impossibilité d'inscrire les enfants début août pour septembre. Problème d'affectation des classes.	Le site d'inscription en ligne est fermé pendant l'été le temps de mettre à jour les informations. Pour cela, un tableau avait été transmis par API en juin afin de mettre à jour les informations des enfants scolarisés ainsi que d'enregistrer les nouveaux arrivants. Il semblerait que cette mise à jour n'ait pas été effectuée. API va donc transmettre à nouveau ce tableau pour une mise à jour.
Difficultés d'accès au site de commande des repas en septembre.	Le site internet de commandes en ligne a subi une forte affluence en ce début d'année scolaire ce qui a provoqué son blocage régulier. Notre service informatique a fait le nécessaire afin que cela ne puisse se reproduire.
Les parents sont peu informés des procédures et contacts API pour les inscriptions, les mots de passe perdus, les difficultés d'accès, les anomalies de réservation.	Le secrétariat API est joignable du lundi au vendredi de 8h à 16h au 04 89 12 27 07. Une feuille pourra être insérée dans le dossier d'inscription avec rappel de la procédure et des dates Un mail de rappel d'inscription pourra être envoyé aux parents avant la rentrée scolaire.

En 2019 l'objectif du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) était d'avoir réalisé fin mars 2020 le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du territoire couvrant 31 communes.

En matière de gestion des dossiers d'urbanisme, la commune continue à être l'accueil des demandes qui sont transmises au service compétent de RLV. Le dynamisme de notre commune s'est traduit dans les 6 derniers mois, par la gestion administrative de 131 actes d'urbanisme avec une employée communale dédiée à ce service ainsi qu'à l'état civil.

Le PLU de Saint-Ours vient de faire l'objet d'une modification des secteurs touristiques (Lemptegy, Vulcania et la Camping Bel Air).

Le conseil municipal du 2 décembre a émis un avis favorable au PADD en faisant parts des observations suivantes :

1. Une prise en compte de l'urbanisme des différents bourgs (14 villages) dans lesquels la constructibilité de certains terrains n'est pas en contradiction avec les coûts de l'assainissement individuel ou collectif,
2. Une considération accrue pour le monde agricole et le renouvellement des générations d'agriculteur dont une partie de l'activité est de fer de lance essentiel dans l'entretien de nos paysages,
3. Une réflexion indispensable sur des modes d'hébergement plus fonctionnels et plus durables pour les gens du voyage, répartis aussi entre toutes les communes du département avec un nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

MARIE-ANDRÉE BERKES

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LE PETIT GUIDE

RIOM LIMAGNE & VOLCANS

• d'infos sur : www.rlv.fr



FICHE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE



Nom : Communauté d'Agglomération
Riom Limagne & Volcans

Date de création : 1^{er} janvier 2017

Origine : Elle est issue de la fusion des trois anciennes communautés de communes Limagne d'Ennasat, Riom Communauté et Volvic Sources et Volcans.

Superficie : 431,82 km²

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF

68 500 habitants
31 communes

Entre 2013 et 2014, la population a augmenté de 1% chaque année de

La territoire compte
28 464 emplois

22 zones d'activités qui regroupent des petites et moyennes entreprises, des entreprises innovatrices : Limagrain, Summa, les laboratoires MSL, SO System, Hémis du Sud, New Morning.

523 établissements

19 029 habitants

1. Le Plan Local d'Urbanisme a été créé par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, dite Loi SRU, adoptée le 13 décembre 2000, qui vise à corriger les déséquilibres, les inégalités du territoire et à améliorer le cadre de vie des habitants.

2. La loi portant Engagement National pour l'Environnement, dite loi Grenelle II, adoptée le 12 juillet 2010 et la loi NOTA (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 26 mars 2014 ont fait de la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme une obligation pour les communes.

QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ?

3. Le Plan Local d'Urbanisme réglemente la façon dont les prescriptions peuvent être appliquées sur le territoire et modifier les bâtiments existants. Il s'applique à toutes les opérations de construction ou de travaux et sert de fondement à l'octroi des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, permis d'aménager, etc.

6. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal devra être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Orléans qui a pour objet l'organisation territoriale stratégique à l'échelle de l'agglomération Charentaise.

4. Le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne & Volcans sera intercommunal : ce plan sera le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

5. Document prospectif, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal traduit son projet à la fois politique et réglementaire, définissant un cadre légal à l'élaboration d'une quinzaine d'actes pour l'ensemble des communes du territoire.

SON CONTENU

À TITRE, LE PLAN LOCAL D'URBANISME SERA CONSTITUÉ DE PLUSIEURS DOCUMENTS :

- un Rapport de Présentation, qui expose la situation existante, présente les perspectives d'évolution et les nouvelles dispositions réglementaires ;
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les grandes orientations d'aménagement à long terme ;

Des documents graphiques



- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui complètent le PADD sur certains secteurs à enjeux pour préciser les modalités d'aménagement du développement ;
- un Plan de Zonage et un Règlement qui fixent les conditions de réalisation des constructions dans chaque zone et sur chaque parcelle ;
- des Annexes qui rassemblent les autres informations nécessaires aux pétitionnaires et aux constructeurs.





Croix de Chausselle

La restauration du petit patrimoine est effectuée par des artisans locaux : on citera la croix du Bouchet, de Beauregard et la croix basse sur le chemin qui mène à Fougères. La détérioration ou la vétusté de ces biens nous a conduit à les rénover.

La croix du Bouchet est terminée, auparavant elle était à l'abandon (sculpture très élaborée).

Il y a bien d'autres actions menées par les services techniques qui ont amélioré l'usage ou l'environnement du patrimoine ancien, dont par exemple l'assainissement/drainage vers le four à pain du village le Corail.

DANIEL FLEURY



Croix du Bouchet



Fontaine de Beauloup

PANNEAUPOCKET

L'OUTIL DE COMMUNICATION DE SAINT-OURS

La mairie de SAINT-OURS-LES-ROCHES se rapproche de ses habitants grâce à l'**application gratuite PanneauPocket**.

Ce système simple et efficace vous prévient **instantanément** par notification sur votre smartphone et tablette des **alertes et des informations** de votre commune.

A quoi sert PanneauPocket ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations, alertes cambriolages... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris.

Grâce à PanneauPocket, la mairie vous informe en temps réel des informations et des alertes qui vous concernent.

Comment télécharger PanneauPocket ?

L'application est disponible sur tous les téléphones Android et Apple. Pour l'obtenir, rendez-vous dans votre store (Google Play  ou App Store ) , cherchez l'application en tapant « PanneauPocket » et lancez le téléchargement.

NOUVEAU
PANNEAUPOCKET SE CONSULTE
AUSSI SUR ORDINATEUR :
<https://app.panneaupocket.com/>



Cliquez sur
« Obtenir » ou « Télécharger »,
votre application se télécharge

Une fois l'application téléchargée, recherchez « SAINT-OURS » et cliquez sur le cœur  pour recevoir les notifications et alertes publiées (votre commune est ajoutée aux favoris) :



Malgré la situation sanitaire, pratiquement toutes les associations ont repris leurs activités en septembre tout en gardant à l'esprit les mesures imposées (distanciation, désinfection des salles après utilisation, port du masque...). Dans ce contexte, il a été demandé aux associations de désinfecter les locaux après chaque utilisation en respectant le protocole affiché dans les salles avec les produits fournis par la Mairie.

Depuis l'interdiction totale des activités en ERP nous sommes dans l'attente des nouvelles directives. Concernant les activités extérieures, elles seront prochainement autorisées

Avec la réunion de rentrée et de réservation de la salle polyvalente, les associations vont pouvoir préparer, et espérons-le, organiser leurs événements prévus pour l'année 2021. L'ensemble des associations souhaitent malgré les normes imposées continuer à faire vivre la commune à travers diverses manifestations (loto, belote, expositions, bal..).

Afin de les aider à organiser leurs événements pour l'année 2021, la commune a renouvelé pour les mêmes montants que l'année précédente les subventions suivantes :

Association des Parents d'Elèves	700,00 €	Comité des fêtes St-Ours	2 000,00 €	Amicale Sapeurs Pompiers	1 500,00 €
AS Football Saint-Ours	2 600,00 €	Comité de jumelage Pontgibaud Sioule et Volcans	400,00 €	Récréation	350,00 €
Le Joyeux Cochonnet	700,00 €	Danses Plaisir	700,00 €	Renault Family 63	200,00 €
Chœur des Puys	500,00 €	Association Ecole Ouverte	2 500,00 €	Les 3 Soleils	450,00 €
Club des Puys	450,00 €	Gibaldipontine Association de Pêche (AAPPMA)	200,00 €	Tennis Club St-Ours	500,00 €
Club des Roches	700,00 €	Club Gym Loisirs	600,00 €	Combrailles Sioule et Morge Service Enfants de Jeunesse RASED	164,00 €
UNC	200,00 €				

BEAUREGARD

La section de Beauregard, dont une présentation a été faite dans le bulletin municipal de 2017, a depuis participé à plusieurs dossiers :

- en collaboration avec le Conseil Départemental et le Parc des Volcans, à l'étude de l'aménagement des cratères des Puys de Jumes et Coquille afin d'améliorer le cheminement des randonneurs tout en respectant l'environnement
- en collaboration avec le SMGF Volvic Sources et Volcans, au tracé de la piste forestière de Beauregard, belle réalisation qui vient d'être inaugurée et qui est destinée à faciliter l'exploitation de la forêt sectionnale de Beauregard. Ce tracé a nécessité de couper des arbres dont les plus importants ont été laissés sur le bord de la piste par l'entrepreneur à la demande du Président de la commission syndicale pour être mis, avec l'accord de Monsieur le Maire de Saint Ours, à la disposition des membres de la section de Beauregard qui en feront la demande.
- La section du Bouchet n'ayant pas de commission syndicale, le Président de la commission syndicale de Beauregard a été sollicité pour les études et la réalisation du parking « dit de Beauregard ».

La section continue à gérer les conventions de pâturage, en particulier les avenants liés à la modification du tracé de la piste forestière, la convention avec le CEN pour les sommets de Jumes et Coquille, la réalisation de la coupe d'affouage sur Coquille, les conventions de passage des randonneurs sur les terrains sectionaux, les modifications de l'assiette des impôts fonciers de parcelles modifiées avec le SMGF et désigne également les trois délégués de Beauregard.

FONTÊTES

La section des Fontêtes fonctionne via diverses recettes provenant de locations de terrains et vente de bois. Elles permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants du village des Fontêtes et de contribuer à la restauration de leurs biens. La section est notamment intervenue dans le financement de la tranche 1 d'assainissement.

Voici quelques exemples des travaux réalisés récemment par la section :

- Entraves à ferrer
- Réalisation d'un terrain de boules
- Réfection de croix, de fontaine et du four à pain

La commune réfléchit au transfert des biens sectionaux qui ne sont plus gérés par un bureau actif afin de simplifier la gestion administrative. Un nouveau projet de loi sur les biens sectionaux est en cours d'étude .

Les sections seront convoquées prochainement, au plus tard en février 2021, par la sous préfecture pour élire leurs représentants.



Depuis l'élection de Mai 2020, quatre Conseils municipaux ont eu lieu. 103 délibérations ont été prises dont voici quelques extraits. Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations sur le site de la Mairie (www.saint-ours-les-roches.fr), onglet « services municipaux ».

Vie institutionnelle - Délibération n°17 du 30 juin

Création des groupes de travail

7 groupes de travail ont été créés et composés avec les élus suivants :

- Agriculture (Claude COURPERIER, Didier EGOUX, Michelle LANGLAIS)
- Environnement (Claude COUPERIER et Romain MURAT)
- Affaires scolaires et périscolaires (Laurette CONIL, Claudine PERROT et Sara CROIX)
- Culture ; Animation et Communication (Coralie BRUNEL, Angélique BONJEAN, Laurette CONIL, Sara CROIX, Claudine PERROT)
- Finances (Stéphane PONCE, Pascale DUBOEUF, Claude COUPERIER)
- Travaux (Romain MURAT, Claude COUPERIER, Daniel MALLET, Serge JOVER)
- Urbanisme (Marie-Andrée BERKES, Romain MURAT)

Des membres extérieurs au Conseil municipal ont été proposés afin de participer à la démocratie locale.

Ressources humaines – Délibération n°23 du 30 juin

Versement d'une prime exceptionnelle aux agents communaux (COVID 19)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a décidé à l'unanimité d'autoriser une prime à tous les agents communaux d'un montant de 100€.

Ressources humaines – Délibération n°16 du 30 juin

Adoption du règlement intérieur des services

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le règlement intérieur proposé.

Fiscalité - Délibération n°25 du 30 juin

Mesures exceptionnelles pour soutenir les commerçants du centre bourg impactés par l'épidémie de Covid-19

La Commune de Saint-Ours-Les-Roches instaure un dispositif d'aide pour soutenir les commerçants du centre-bourg impactés par l'épidémie de covid-19 qui a consisté en une exonération des loyers des commerces en fonction de leur arrêt d'activité.

Fiscalité - Délibération n°26 du 30 juin

Vote des taux d'imposition 2020

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé que les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2020 par rapport à l'année 2019 resteraient inchangés :

- Taxe d'Habitation : 11,97%,
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 16,99%
- Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 85,00%

Finances - Délibération n°46 du 29 juillet

Budget primitif adopté de la Mairie

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité. Il se solde par un total de la section de fonctionnement à 2 040 667,08 € et d'investissement à 1 196 190,20 € soit un total de 3 236 857,28 €.

Vie associative

Délibérations n°53 et 54 du 29 juillet

Attribution de subventions affectées

Les subventions aux associations ont été maintenues. (voir associations page 15)

Par ailleurs, des subventions exceptionnelles ont été attribuées :

- à l'Association de chasse d'un montant de 300 € pour l'acquisition d'un container à viscères,
- à l'Union des Combattants de Saint-Ours et Pulvérières d'un montant de 200 € pour la réfection du drapeau de la commune,
- à l'Association Départementale de la race Aubrac d'un montant de 1 250 € pour la tenue du concours Aubrac.

Ressources humaines (accueil)

Délibération n°58 du 29 juillet

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe

La création d'un emploi de rédacteur, ou d'adjoint principal 1^{ère} classe, à temps complet a été votée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé, à l'unanimité de créer un emploi de gestionnaire administratif, budgétaire et comptable (secrétaire général adjoint), sur un grade d'agent administratif, à temps complet.

Ressources humaines (vie scolaire)

Délibération n°60 du 29 juillet

Création d'un poste d'animateur des temps d'activités périscolaires

Un emploi dans le cadre du parcours emploi compétences a été créé (dispositif d'ouverture professionnel) pour un poste d'animateur périscolaire dont les missions seront la surveillance de la garderie et de la cantine, la réalisation d'activités périscolaires et participer à la gestion administrative du service.

Projets 2021 - Délibération n°71 du 28 septembre

Autorisation de demander toutes subventions pour les travaux de rénovation et de restructuration des ateliers municipaux

Dans le prolongement de la délibération du 4 avril 2019, il a été décidé de faire construire un nouveau bâtiment pour les ateliers municipaux en lieu et place de l'ancien et de rénover l'ancien atelier pour mises aux normes.

Le coût d'investissement prendra en compte la sécurité des agents, les contraintes techniques et réglementaires

et le bâtiment avec du bois.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter des subventions pour ce projet auprès des organismes financeurs : le Conseil Général, la Région, l'Etat et RLV.

Projets 2021 - Délibération n°74 du 28 septembre

Autorisation de demander toutes subventions pour le projet d'aménagement d'un équipement multisport

Le Conseil municipal a décidé de réaliser un city stade qui est un terrain multisports. Ceci est une installation se présentant sous la forme d'un ou plusieurs terrains entourés d'une enceinte en une zone bien définie qui sera également pédagogique. Ainsi, il peut se composer de plusieurs types de terrains : avec des cages de but pour le football, des paniers en hauteur pour le basket, des filets pour le volley-ball etc.

Ce type de structure répond à la fois à des objectifs de sécurité : les enfants qui jouent dans la rue se retrouveront désormais sur un terrain multisports avec une enceinte ; et pédagogique, puisque l'école pourra en profiter pendant la période scolaire.

RLV - Délibération n°80 du 28 septembre

Plan pluriannuel des opérations d'assainissement

La Communauté d'Agglomération RIOM LIMAGNE et VOLCANS assure, depuis le 1er janvier 2020, la gestion des services d'eau et d'assainissement depuis le transfert obligatoire des compétences eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines.

Le Conseil municipal a proposé aux services de Riom Limagne et Volcans la liste des projets suivants :

- 1 – Extension du réseau hameau des Fontêtes tranche 2 en 2021 (354 430 €)
- 2 – Mise en séparatif du réseau EU au Village de Beauregard en 2022 (247 048 €)
- 3 – Mise en séparatif du réseau EU Village de Chausselles en 2022 (261 733 €)
- 4 – Extension du réseau desserte de Lemptégny en 2022 (200 000 €)

Ces projets seront étudiés et mis en œuvre par RLV en fonction de leur état d'avancement.

Environnement - Délibération n°83 du 28 septembre

Approbation des opérations du PNR sur le programme opérationnel des Puits de Jumes et Coquilles

Le Conseil municipal a approuvé les opérations du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne comme l'aménagement de sentiers avec des caissons notamment à la jonction entre Jumes et Coquille, mais aussi sur les opérations d'intégration des lisières et la mise en place d'une gestion pastorale du site.

Les effectifs de la rentrée de septembre 2020

152 élèves



L'équipe pédagogique pour l'année scolaire 2020-2021

Sonia Thiriet, Directrice

Martine Daoudal, classe de CP-CE1

Awen Benoît et Clara Cibert, classe de CE1

Marie-Hélène Vialette, classe de CE2

Charlène Fournier, classe de CM1

Sonia Thiriet (directrice, décharge administrative le vendredi) **et Evelyse Chanteranne**, classe de CM2

Anne Maucotel, enseignante à l'École Itinérante du Socle Commun (auprès des Enfants du Voyage)

Isabelle Schall, enseignante chargée de l'aide pédagogique aux élèves en difficulté scolaire

Annette Tixier, psychologue scolaire

Dr. Pascal, médecin scolaire rattachée au Centre Médico-Sociale de Riom

Gaëlle Sylvestre, infirmière scolaire

Benjamin Carles, intervenant musicien de l'Ecole de Musique Intercommunale de Pontgibaud Sioule et Volcans

Christine Baptista, AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

Véronique Flandin et Emilie Mucha (ATSEM), classe de PS-MS

Peggy Monnet et Delphine Maire (ATSEM), classe de MS-GS

Nous souhaitons une bonne retraite positive et pleine d'énergie à Danielle Pichon, ATSEM depuis la création de l'école maternelle en 1984 et à Catherine Perrier, enseignante à St Ours pendant les 7 dernières années de sa carrière.

Les activités de l'année scolaire 2019-2020

De nombreux projets annulés à cause de la Covid 19 mais sont reportés en 2021.

L'installation d'un composteur à la cantine, grâce à l'adhésion de la municipalité et de l'école, a permis d'entrer dans le dispositif « Etablissements Témoins du VALTOM »

Le dispositif Erasmus+ a été utilisé pour renforcer les compétences linguistiques des enseignantes

Quelques activités prévues en 2020-2021

L'école va développer l'apprentissage autour du **compostage** avec le dispositif « Etablissements Témoins ».

Une sortie à l'**Ecole des Sciences** sur la thématique de « L'arbre en automne » a eu lieu

L'établissement participe au projet RLV Arbres et Jardins – L'arbre à l'école !

Des interventions pédagogiques d'animateurs professionnels en **éducation à l'environnement et au développement durable** et sur la **prévention des déchets** sont prévues.

L'école contribue au projet **Préserver la qualité de l'eau**.

La réalisation d'une **fresque** sur le mur du préau de la cour primaire avec l'artiste Topaz est aussi l'objectif de l'école.

Enfin, une activité de **jardinage** dans la cour maternelle va voir le jour.



ARRÊTÉ AU 31-10-2020



Naissances

2019

LAFLEUR Sia Perle - 28/11/2019
BAYER Shonna Sanïta - 29/11/2019
DEBORD Titouan Nino Hugo - 19/12/2019

2020

LALAOUI FORCE Giulia Gina - 09/01/2020
VITIELLO Samaël - 12/01/2020
CHAZELLE Ylian Georges Pierre - 23/01/2020
AMIAUX Anouck Amyntha - 11/02/2020
LIOTIER Enoha - 10/03/2020
BUREAU Amélia Anna - 17/04/2020
ALLEYRAT Lou Gabrielle - 23/04/2020
ANTONIO Deran Carlos Isidro - 04/05/2020
MOURADIAN Lucie - 20/05/2020
COHENDY Auguste Jacques Christian - 29/05/2020
DUMAS Soline Cali - 11/06/2020
LOUVET Louna Marie - 28/07/2020
CERCY HUCLIN Antoine Marceau Marcel - 03/09/2020
KRALIK Arthur Bach Long - 14/09/2020
ROUGANNE Noé Bruno Tom - 23/09/2020
MONTCOUQUIOL Hugo Bruno Philippe - 01/10/2020
CAPONE Matia Gaëtan - 01/10/2020
DIAS Lara Alba - 07/10/2020
MURAT Noé Armand Joseph - 20/10/2020
HELFRID Idalis Messie - 25/10/2020

PACS

2019

2 PACS

2020

5 PACS



Mariages

2019

Cyril CHOCOT et Christelle Jacqueline Renée LAFORGE -
21/09/2019

2020

Vincent MAINIERI ET Lydie MORANGES - 04/01/2020
Yohann Franck Manuel PINTO et Bénédicte NOVAIS - 11/07/2020
Benoit Pierre LESCURE et
Noémie Simone Monique DRANCOURT - 05/09/2020



Décès

2019

DE ROCCO Albino Giovanni - 02/11/2019
TARDIVAT Fernand Paul Roger - 22/11/2019
HEBRARD née GUILLOT Denise Paulette Eugénie - 24/11/2019
BASTERE née SABY Jeanne Michèle - 17/12/2019

2020

GAUTHIER Robert Emile Michel - 26/02/2020
ROBERIEUX née PEINE Jacqueline Jeannine - 26/02/2020
GRANGE née ESTIER Andrée Jeannne Marie Thérèse - 01/03/2020
LANGLAIS née MIOCHE Irène Pierrette Françoise - 14/03/2020
CHAPUT née LADENT Yvette - 05/05/2020
DESCONCHE née MARCOS Eliane - 18/05/2020
CHAPUT née HUGON Germaine Jeanne Louise - 15/06/2020
DUMAZ née CHALARON Jeannine Germaine - 22/06/2020
VERDIER née CORVEIL Aimée Irène - 08/07/2020
BOISSY née MIOCHE Jeanne Micheline Simone - 21/08/2020
DINIS RAPOSO née PEREIRA JERONIMO Maria - 13/09/2020
MONTPIED Daniel Marie Joseph - 15/10/2020
MOREAU née DECKER Marie-Louise - 20/10/2020

Faire vivre l'intercommunalité est le défi de demain, au travers des compétences de RLV en matière d'urbanisme, d'économie, d'action sociale, de tourisme, d'environnement, de transport, d'habitat et de culture. Il nous faut développer nos collaborations mutuelles. Voici quelques exemples en cours, de l'outil de RLV :

- Clair Matin
- Crèche

Les élus suivants de Saint-Ours sont présents à RLV pour mettre en œuvre son programme d'action :

Développement touristique	Mobilités et transports	Finances	Économie, emploi, attractivité et numérique
Marie-Andrée BERKES	Olivier TOURNILHAC	Pascale DUBOEUF	Stéphane PONCÉ
	Stéphane PONCÉ		
Urbanisme	Habitat	Sports et associations	Vie culturelle
Claude COUPERIER	Romain MURAT	Angélique BONJEAN	Laurette Conil
			Marie-Andrée BERKES
Enfance, jeunesse et politique de la ville	Environnement et développement durable	Agriculture	
Sara CROIX	Romain MURAT	Didier EGOUX	
	Pascale DUBOEUF		

Le maire participe au bureau communautaire tous les 15 jours et il est informé des travaux des diverses commissions de par ses fonctions de vice-président délégué aux travaux

Clair Matin vous accueille de mars à novembre

En 2019, Clair Matin a réalisé 14000 nuitées



D'une capacité de 140 lits pour 39 chambres, **Clair Matin** propose un hébergement en chambres doubles ou multiples. Toutes ces chambres sont équipées de salle d'eau avec WC, douche et lavabo.

Les lits sont faits à l'arrivée. Des séminaires peuvent également être accueillis.

Système de restauration

Restaurant self-service de grande capacité (150 convives), service à table possible, repas emportés, repas exceptionnels sur demande ... (presque) tout est possible à Clair Matin.

Salles de travail et de rencontre

Plusieurs salles, modulables de la salle « de classe » à la salle polyvalente de 117 m², équipées (vidéoprojecteurs, tableaux, connexions réseaux ...), Wifi gratuit à l'intérieur du centre.

Espaces extérieurs accessibles : terrain de foot, court de tennis.





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Avec ses 4 bénévoles et 9 heures d'ouverture hebdomadaire, la bibliothèque de Saint-Ours propose une offre de qualité :

- Accueil de classe toutes les semaines,
- Raconte Tapis partagé avec la crèche, le RAM et les classes maternelles. Les supports d'animation sont prêtés par la médiathèque départementale,
- Le 16 décembre 2020 à partir de 10h : Contes de 0 à 3 ans à la Bibliothèque,
- Portage de livres à domicile pour les personnes empêchées,
- Saint-Ours intègre cet automne le réseau de lecture publique de RLV. Un logiciel commun à toutes les médiathèques est en cours d'installation. Les adhérents bénéficieront alors d'**une carte unique de lecteur permettant l'accès aux collections aussi bien à St Ours qu'à Riom et sur tout le territoire communautaire**. Un catalogue en ligne sera consultable pour connaître le programme d'animations, rechercher des documents.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h à 12h - Jeudi de 14h à 18h - Vendredi de 14h à 16h
1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h

Inscription gratuite, pour adultes et enfants. Contact au 04 73 61 42 83

La bibliothèque remercie l'ensemble des personnes ayant fait don de leurs livres.



LE CCAS EST UN SERVICE A VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE CIRCONSTANCIEE, ET A TOUT MOMENT DE VOTRE VIE.

Compte tenu du contexte sanitaire, le CCAS a renoncé à organiser des ateliers destinés essentiellement aux personnes les plus avancées en âge (atelier mémoire, informatique, soins et bien être, relaxation.....), les consignes de distanciation ne pouvant pas toujours être respectées, et la catégorie de personnes concernée étant la plus exposée, il nous a paru plus sage d'attendre que la situation se stabilise pour reprogrammer ces animations.

Don du sang

Comme vous avez pu l'entendre sur les médias, la pandémie qui sévit a nécessité des besoins très importants en sang. La frilosité des donneurs face à la situation de contagion s'est traduite par une baisse des dons sur toutes les collectes et Saint-Ours n'a pas échappé à cette baisse (70 en février, 53 en septembre) et les stocks de l'EFS sont à un niveau critique. Pour l'année 2021 les dates des collectes sur la commune sont connues.

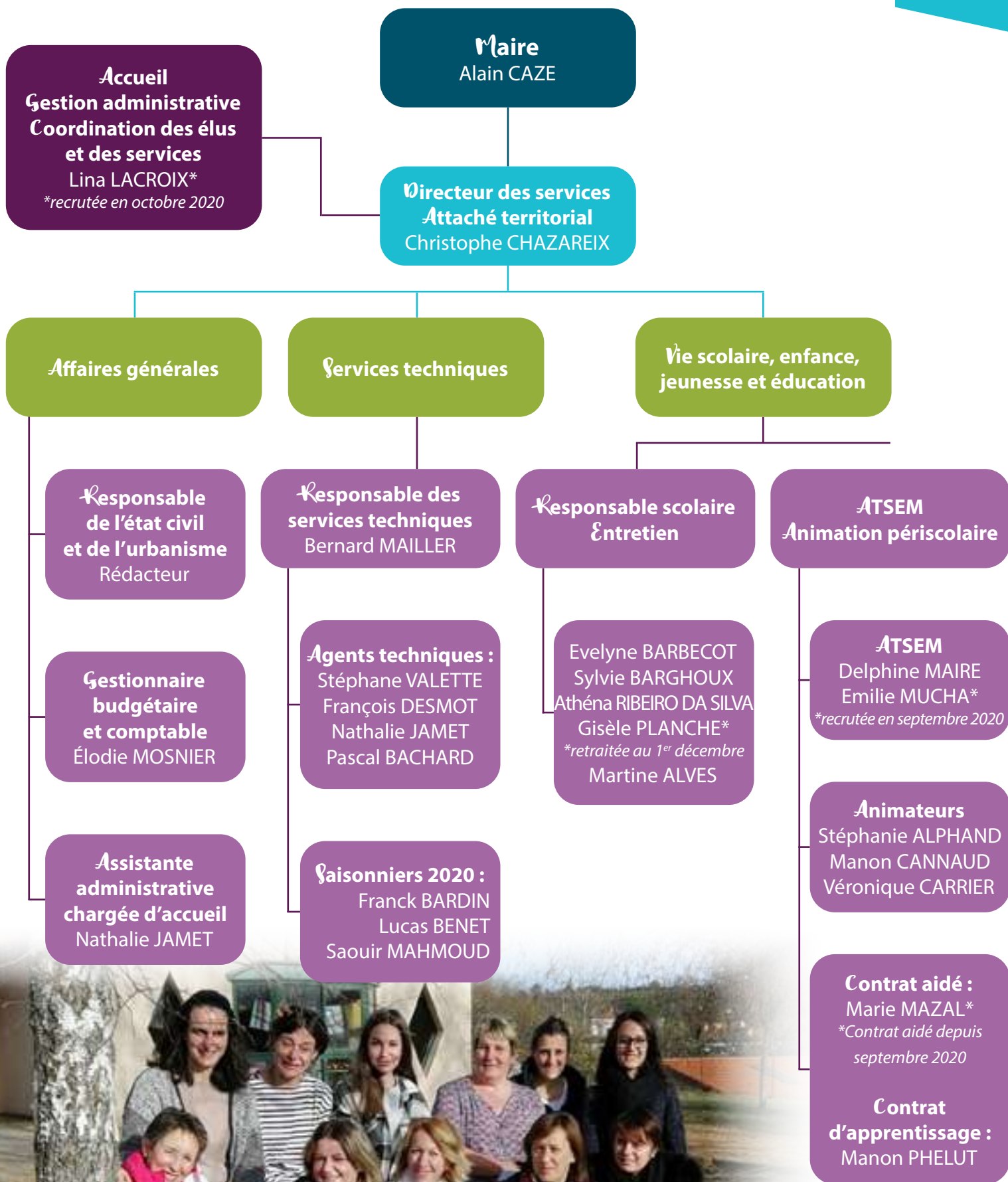
**MARDI 9 FEVRIER
ET MARDI 7 SEPTEMBRE 2021.**



Repas des Anciens

Toujours pour les mêmes raisons nous avons dû nous résoudre à le supprimer aux dates habituelles. La salle des fêtes n'est pas en mesure d'accueillir toutes celles et ceux répondant aux critères d'âge. Ce moment de convivialité n'étant pas possible, il sera remplacé par la visite à votre domicile de personnes élues et ou membres du CCAS pour vous offrir un panier gourmand au nom de la municipalité.

**MARIE-ANDRÉE BERKES, PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE DU CCAS
SARA CROIX**



POUR DES RELATIONS DE VOISINAGE APAISÉES

I est régulièrement fait appel au Maire afin qu'il use de son pouvoir de police pour régler les litiges qui surviennent entre voisins. Des règles existent, définies par des arrêtés préfectoraux ou municipaux. Faciles à respecter avec un peu de bonne volonté et de bon sens, elles permettent le respect de chacun et une vie harmonieuse, telle qu'on peut la souhaiter. Vous en trouverez ci-dessous le rappel.

Bruits de voisinage - Travaux divers

L'arrêté préfectoral du 26 avril 1991 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon,



tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique...) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Ils sont donc totalement interdits en dehors de ces plages horaires.

**Stationnement sur la voie publique**

Les règles du code de la route sont évidemment à respecter pour éviter de créer des difficultés aux voisins et pour ne pas gêner la circulation.

Feux de plein air

L'arrêté préfectoral d 2 juillet 2012 interdit de façon permanente le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels :

- les déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles ,
- les déchets végétaux ménagers (déchets verts dits de jardins) et autres végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans la cadre de la collecte des ordures ménagères.



Les déchets «végétaux» ménagers doivent être valorisés par le compostage, le mulchage, le broyage ou par la collecte dans le cadre de l'enlèvement des ordures ménagères (petite quantité) ou par l'apport en déchetterie (quantité plus importante).

Animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toute mesure nécessaire pour éviter une gêne pour le voisinage. Un arrêté municipal interdit la divagation des animaux. Les maltraitements aux animaux et le défaut de soins sont punis par la loi.

**Evacuation des eaux des piscines privées**

Les propriétaires sont tenus de respecter la réglementation. Dans tous les cas une autorisation est à demander en mairie. L'article R1331-2 du code de la santé publique interdit d'introduire des eaux de vidange de piscine dans les réseaux d'assainissement collectif. L'évacuation des eaux usagées dans la nature

peut être sanctionnée. Pour une évacuation dans le réseau des eaux pluviales, il faut arrêter tout traitement au chlore depuis 15 jours.

**Ordures ménagères. Points propres. Déchetterie**

Les déchets ménagers déposés dans les points propres doivent l'être dans les containers prévus à cet effet. Les dépôts à l'extérieur de ces containers peuvent donner lieu à verbalisation. Ils nécessitent l'intervention des services municipaux pour être évacués. Les déchets qui ne peuvent être déposés dans les containers doivent être emmenés à la déchetterie de Saint-Ours, ouverte tous les jours sauf les dimanches et mardis.

La commune a pris une délibération qui sanctionne les personnes déposant des déchets hors containers qui seront identifiées. Elles devront s'acquitter d'une amende de 150€ couvrant les frais d'intervention des employés municipaux. La saisie de leur véhicule peut également être décidée.



Olivier TOURNILHAC est en charge des dossiers visant à améliorer le transport sur la commune

84 CLERMONT-FD-VOLVIC-PONTGIBAUD-LES ANCIZES - ST-GERVAIS

du 12/07/2020 au 12/12/2020 Version du 15/06/2020

* Seul jeune Nain															* Seul jeune Nain														
	Lun & Vau ¹	Lun ²	Mix & Vau ³	Lun & Som ⁴	Lun & Vau ⁵	Lun & Vau ⁶	Dir et Filles	Tous les jours	Lun & Vau ⁷	Lun & Vau ⁸	Lun & Som ⁹	Lun & Vau ¹⁰	Lun & Som ¹¹	Lun & Som ¹²	Lun & Som ¹³	Lun & Som ¹⁴	Lun & Som ¹⁵			Lun & Som ¹⁶	Lun & Som ¹⁷	Dir et Filles	Tous les jours	Lun & Som ¹⁸	Lun & Som ¹⁹	Lun & Som ²⁰	Dir et Filles	Dir et Filles	
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER			TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
CLERMONT-FERRAND 06.21				07.31			08.39 12.33				13.43		15.43 16.38						CLERMONT-FERRAND 17.26 17.38				17.43 17.41			18.30		19.50 19.50	
Clermont-La Rotonde				07.34			08.42 12.34						15.46 16.31						Clermont-La Rotonde				17.29 17.41			17.48		18.34	
Royal-Chemallines				07.40			08.48 12.43						15.52 16.37						Royal-Chemallines				17.35 17.47			17.54		18.42	
Durfil-Michonnet				07.48			08.55 12.47						15.54 16.42						Durfil-Michonnet				17.40 17.52			17.59		18.54	
VOLVIC 06.47 06.56 06.56 07.58 08.04 08.04 09.05 12.59 13.04 13.04													16.34 16.59 17.04						VOLVIC 17.52 18.34 18.09 18.11						18.11		19.09 19.14 20.34		
Le Valentin							08.12					13.12							Le Valentin				18.37						
St-Christophe-Roches							08.19					13.19							St-Christophe-Roches				18.24						
PONTGHAUD (VILLE)				08.56							13.36								PONTGHAUD (VILLE)				18.31						
Bassin-Châtel-Guyon												13.56 13.09							Bassin-Châtel-Guyon						17.49	18.10			
Châtel-Guyon (OT)												13.11							Châtel-Guyon (OT)						18.21				
Moulot-Morand				07.53 07.51			08.09					13.09							Moulot-Morand				18.14			18.19	20.29		
Paignat-Eglise				07.54 07.54			08.12					13.12							Paignat-Eglise				18.17			18.22	20.32		
St-Georges-de-Mont-Caillet				07.51 07.51			08.29					13.20							St-Georges-de-Mont-Caillet				18.34			19.39	20.48		
Les Ancêtres-Unions				07.57 07.57			08.35					13.35							Les Ancêtres-Unions				18.40			19.42	20.53		
LES ANCIÈRES-BOURG 07.55 07.55 08.43 13.43													17.38					LES ANCIÈRES-BOURG				18.48				19.48 20.57			
Morand (St Pierre)												13.23						Morand (St Pierre)							18.33				
Châteaufort-Lamotte												13.33						Châteaufort-Lamotte							18.43				
St-Genès-Châtillon				07.52								13.43						St-Genès-Châtillon							18.53			21.21 21.25	
ST-GERVAIS-CHILYCEI												13.58						ST-GERVAIS-CHILYCEI							19.06			21.19 21.23	

- TER : Train de Transport Express Régional
 Autorité du Transport Express Régional, certification SNCF
 Desserte assurée par les collectifs TER.
- Les espaces libre classe et fermés de nos TER sont accessibles avec les titres de transport de 2nde classe.
 Les fonctions sont données sous réserve de toute modification. RCS.Buligny 8.552 049.447.
- De 20 oct au 27 nov, des travaux peuvent modifier les horaires communiqués dans cette fiche. Avant votre départ, consultez ALLO TER au 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé), le site SNCF TER Auvergne-Rhône-Alpes, l'affichage en gare.**
- Tous les trains TER sont autorisés au transport gratuit des vélos selon la place disponible. Pour la sécurité de tous, en cas de forte affluence, merci de ne pas tenter de monter à bord sans votre vélo.
- Dans les cars TER, les vélos sont admis en soute, dans la limite de 3 et sous réserve d'espace disponible.
- Transport à la demande : réservation obligatoire du 09.69.32.21.43 (appel non surtaxé) au plus tard la veille avant 19h du lundi au vendredi et avant 12h le samedi. Pas de réservation les dimanches et fêtes.
- Circule à partir de 31 août, circule aussi le 12 nov.
 Ne circule pas le 12 nov; circule aussi les 1er jusqu'au 24 août.
 Circule aussi le 15 août.
 Ne circule pas le 15 août.
 Circule à partir du 04 août.



84 ST-GERVAIS - LES ANCIZES - PONTGIBAUD - VOLVIC - CLERMONT-FD

Modifié par le site reporter aux remises (si demandé)
du 12/07/2020 au 12/12/2020 Version du 15/06/2020

[illegible]

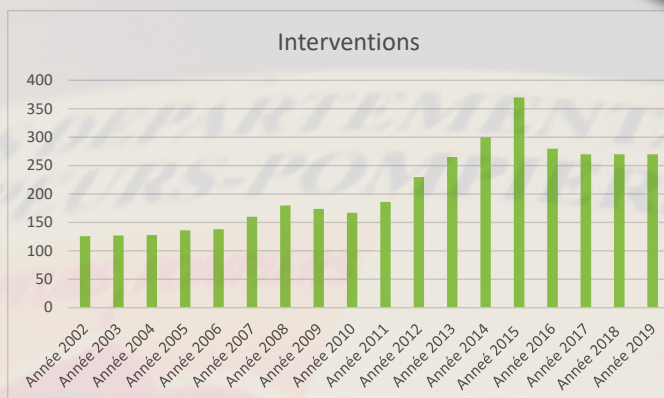
- Autorité du Transport Express Régional, certification SNCF
 TER : Train de Transport Express Régional
 Train classique SNCF à réservation obligatoire, horaires sous réserve de toute modification, utiliser l'adresse ci-dessus pour votre réservation
 Les horaires TER s'inscrivent dans l'ensemble des cas TER sont accessibles avec un titre de transport de 2nde classe
 Ces horaires sont soumis sous réserve de toute modification, RCS Belgique B 0152 049 447
 Du 20 oct au 27 nov, des travaux peuvent modifier les horaires communiqués dans cette fiche. Avant votre départ, consultez
 ALIO TER ou 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé), le site SNCF TER Auvergne-Rhône-Alpes, l'affichage en gare
 Tous les trains TER sont autorisés au transport gratuit des vélos selon la place disponible. Pour la sécurité de tous, en cas de forte affluence, merci de ne pas tenter de monter à bord avec votre vélo.
 Dans les gares TER, les vélos sont admis en sauto, dans la limite de 3 et sous réserve d'espace disponible.
 Transport à la demande : réservation obligatoire sur 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé) ou plus tard la veille avant 19h du lundi au vendredi et avant 15h le samedi. Plus de réservation les dimanches et fêtes.
 4. Ne circule pas le 15 août.
 5. Circule à partir du 06 sept.
 6. Circule à partir du 04 sept; circule aussi le 10 nov.
 7. Ne circule pas le 30 nov.

LES INTERVENTIONS :

Année 2002	126 Interventions
Année 2003	127 Interventions
Année 2004	128 Interventions
Année 2005	136 Interventions
Année 2006	138 Interventions
Année 2007	160 Interventions
Année 2008	180 Interventions
Année 2009	174 Interventions
Année 2010	167 Interventions
Année 2011	186 Interventions
Année 2012	230 Interventions
Année 2013	265 Interventions
Année 2014	300 Interventions
Année 2015	370 Interventions
Année 2016	280 Interventions
Année 2017	270 Interventions
Année 2018	270 Interventions
Année 2019	270 Interventions

RISQUES PARTICULIERS :

proximité de l'autoroute A89
sites touristiques
sites industriels



LES CALENDRIERS 2021, VOUS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES, AFIN DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES. VOUS POUVEZ FAIRE UN DON SUR LA CAGNOTTE EN LIGNE : LEETCHI.COM AU NOM DE « AMICALE POMPIERS DE SAINT-OURS » OU LES FAIRE PARVENIR À LA CASERNE TOUS LES DIMANCHES MATINS.

LE PERSONNEL : 32

L'effectif du CIS de Saint-Ours est de 32 personnes dont 6 femmes

N'hésitez pas à venir nous rendre visite à la caserne les dimanches matins à partir de 9h00 que ce soit pour intégrer les Jeunes Sapeurs Pompiers dès l'âge de 13 ans ou pour intégrer notre centre dès 16 ans vous serez les bienvenus.

Les engins du centre d'intervention de Saint-Ours :

- 1 VSAV : Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes
- 1 FPTL : Fourgon Pompe Tonne Léger
- 1 CCIM : Camion Citerne Incendie Mousse
- 1 CID : Camion Interventions Diverses
- 1 VL : Véhicule Léger
- 1 MPR : Moto pompe remorquable

Le centre de Saint-Ours remercie les Ets Echalié et la commune de Saint-Ours pour la disponibilité accordée à leurs personnels sapeurs pompiers durant la journée

AMICALE :

L'amicale des sapeurs pompiers de Saint Ours remercie l'ensemble de la population pour l'accueil lors des passages des calendriers

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Vincent MALLEPERTUS

Vices président : Guillaume LABONNE • Dominique REYMOND

Trésoriers : Didier EGOUX • Caroline LADENT • Manuel CASTRO

Secrétaires : Olivier SENETAIRE • Michel OUVRY • Marjorie REYMOND



LES SAPEURS POMPIERS DE SAINT-OURS VOUS ACCOMPAGNERONT SANS AUCUNE MESURE DURANT L'ANNÉE 2021

DÉCOUVRIR LE CATÉCHISME

Il s'adresse aux enfants en priorité mais à tout âge nous pouvons découvrir Dieu.

Le catéchiste témoigne de sa foi et fait découvrir l'Église par l'histoire de Jésus aux enfants.

La paroisse St Benoît dont dépend la commune de St Ours vous informe que les inscriptions commencent en septembre pour les enfants dès l'âge de 7 ans qu'ils soient baptisés ou non.

Pour tous renseignements et questions diverses qui vous interpellent Martine ROUGANNE reste à votre disposition au 04 73 79 24 01. Notre église est ouverte à toute personne, quel que soit son chemin de vie.

Les enfants de Pontgibaud, St Pierre le Chastel et Mazayes-Coheix rejoignent le groupe de St Ours.

Les réunions de rentrée organisées par le Père Jean Marc Couhert (prêtre de notre paroisse) et les catéchistes se tiendront régulièrement.

Les inscriptions sont à la cure de Pontgibaud tous les jours sauf mercredi après-midi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et le samedi matin permanence de 9h30 à 11h

Merci à la mairie de mettre à notre disposition des salles pour la catéchèse

Contact Paroisse <http://paroissesaintbenoitsursiouletetvolcans.fr>

Adresse mail : paroissesaintbenoit@orange.fr

Cure de Pontgibaud : 04 73 88 70 71

Réalisation d'un jardin de Pâques fait par un enfant de CM1 de notre commune pendant le confinement à la demande du diocèse de Clermont



CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE "LES PUYs"

Les adhérents du club se réunissent tous les jeudis de 14h à 18h à la salle Georges Sand pour jouer à la belote, au scrabble ou triomino. A 16h petite pause avec brioche, gâteau maison, café, thé ou tisane pour reprendre des forces.

Au printemps et à l'automne nous organisons un repas au restaurant pour passer un moment agréable hors club.

Cette année a malheureusement été perturbée par les restrictions sanitaires mais nous espérons repartir rapidement et avec de nouveaux adhérents si possible.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Madame

LEYRIT Marie-Paule – 04 73 88 72 55



UNE ACTIVITÉ À LA PORTÉE DE CHACUN, POUR LE PLAISIR DE TOUS... ET À TOUS LES ÂGES !

Le Chœur des Puy's est une formation vocale saluée par la presse depuis sa création en 2014.

Il est prêt à vous accueillir avec joie !
Si vous décidez de vous lancer dans la fabuleuse aventure du chant choral, apprêtez-vous à vivre des moments extraordinaires.

Voici des explications - science à l'appui - pour vous convaincre que la pratique du chant choral est sans conteste LA bonne résolution de l'année !

Qu'est-ce qui rend le chant choral si bienfaisant ?

1^{ère} raison :

une pratique musicale accessible à tous ! Nul besoin de connaître la musique ! Si vous aimez fredonner chez vous, vous êtes prêts !

2^e raison :

Le chant choral arrive à « briser la glace » pour créer du lien entre les participants beaucoup plus rapidement que n'importe quelle autre activité de groupe. Il agit à plusieurs niveaux liés à la socialisation : une telle activité synchrone exige la coordination, et donc l'interaction, et augmente le comportement pro-social et le sentiment d'affiliation !

3^e raison :

Le chant coordonne la respiration et le rythme cardiaque et permet aussi la production de l'endorphine dans l'organisme : tout ceci procure une réelle sensation de bien-être !

Qui plus est, le chant est libérateur et énergisant, et tous les participants affirment qu'ils se sentent « beaucoup mieux après le cours, et de mieux en mieux au fil des mois. » C'est jubilaire !



Maintenant, il ne vous reste qu'à choisir : tout près de chez vous à Saint-Ours, le Chœur des Puy's répond à votre attente ! C'est un chœur polyphonique (chant à plusieurs voix) qui aborde le magnifique répertoire classique de toutes époques et d'esthétique très variée (baroque, opéra, oratorio, opérette, mélodies traditionnelles de différents pays ou musique plus contemporaine etc...)

Il vous propose de goûter à cette aventure extraordinaire du chant. De nombreux concerts permettent de vivre des moments intenses et exceptionnels, et le travail hebdomadaire en répétition, tout aussi agréable et intéressant, offre de beaux moments de qualité.

Au Chœur des Puy's, la technique vocale est particulièrement soignée et enseignée. Qui plus est, tout est facilité pour l'apprentissage : répétitions conviviales par petits groupes, un cloud en ligne où vous pouvez retravailler votre partie en ligne pendant la semaine tout à loisir et aussi des répétitions en visio. Pour la reprise, en raison des conditions sanitaires, les répétitions sont prévues en visio et en présentiel en alternance une semaine sur 2. Les répétitions en présentiel ont lieu à l'église des Roches, avec masque et 2m de distance entre chaque choriste.

Alors n'hésitez pas ! Venez partager avec nous, partager le « plaisir de chanter » !

Chœur des Puy's

*Répétition chaque
samedi matin de 10h
à 12h*

*Salle Anne Franck
(près de la Mairie
de Saint-Ours) ou à
l'église des Roches, .*

*Cotisation : 30€
Enfant à partir de 9
ou 10 ans : gratuit.*

Chef de Chœur : Catherine de MARNHAC

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS par mail :

choeurdespuy's@gmail.com

**Page Facebook : Chœur des Puy's au cœur des
Volcans d'Auvergne**



En 2020 le comité de jumelage a fêté ses 20 ans. Une année de grands projets tristement interrompus par l'épidémie de Covid 19. Tout était organisé pour amener, en Juillet, en Pologne, une équipe de jeunes et un groupe moins sportif ! Sur 4 jours, les jeunes devaient rejoindre Czarna Dabrowka, la ville jumelle, à vélo à partir de Berlin. Ils retrouvaient, alors l'autre groupe qui, à la même période, devait aller découvrir l'est de la Pologne et aussi la ville de Vilnius en Lituanie. Partie remise ! Tout est prêt pour partir en 2021.

Toutes les personnes intéressées par les activités de l'association peuvent contacter
Pierre François Cercy Président 06.63.11.48.76
ou 3 membres du conseil d'administration résidant à Saint Ours les Roches :
Joëlle Taillardat, Bernadette Faure (Les Roches), Pauline Maillot (Beauloup).

COMITÉ DES FÊTES

Pour l'année 2020, le comité des fêtes a organisé un concours de belote le 26 février, il a réuni 40 équipes ; et le traditionnel loto le 7 mars.

Au 14 juillet, les consignes sanitaires nous ont amenés à envisager la fête patronale différemment. Nous n'avons pas pu faire les chars fleuris, la retraite aux flambeaux et le bal populaire du lundi.

Deux concerts ont eu lieu : le samedi soir avec « Influence », groupe musical de M Vincent COT, puis le dimanche, la traditionnelle célébration en l'église suivie du dépôt de gerbe au monument



aux morts et d'un vin d'honneur offert par la municipalité. La banda du Crest a animé musicalement les manifestations. L'après-midi, un concert avec le groupe « Krax » sur la place de la fête, puis le tout s'est terminé avec le magnifique feu d'artifice, très apprécié, qui est venu conclure la fête.

Nous remercions la municipalité et les bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux membres.

Renseignement auprès de M Michel CORGNAC

Malgré la crise sanitaire, l'Association des Parents d'Élèves de l'école a pu organiser plusieurs manifestations au cours de l'année scolaire 2019/2020...

Octobre 2019 : concours de belote,
Novembre 2019 : marché de Noël, dont la fréquentation ne cesse de croître depuis 2015,
Décembre 2019 : vente de sapins de Noël qui a également rencontré un franc succès,
Février 2020 : loto qui a battu, cette année, son record de fréquentation !

Grâce à la mobilisation des élèves, de leurs parents ainsi que des habitants de Saint-Ours, les bénéfices réalisés à l'occasion de ces actions ont permis de présenter un spectacle de Noël aux enfants de l'école ! Le Père Noël a également rendu visite aux enfants...

Malheureusement, nous avons été contraints d'annuler un certain nombre de projets comme le marché aux plants et la kermesse de fin d'année... Les différentes sorties scolaires ainsi que le voyage de fin d'année des CM2 ayant été annulés en

raison de la crise sanitaire, l'APE a tout de même souhaité faire plaisir aux enfants. Les recettes de nos actions ont donc permis de gâter nos élèves ! Chaque enfant s'est vu remettre une carte-cadeau de 30 €. Les CM2 ont également reçu un sac à dos, une gourde et une clé USB en guise d'au-revoir !

Cette année encore, plusieurs manifestations sont prévues :



le Marché de Noël a été annulé à cause du COVID. Par contre la vente de sapins a eu lieu. Le loto, le marché aux plants, la chasse aux trésors et bien sûr la kermesse sont toujours dans nos idées !

Toute l'équipe tient à remercier les familles, commerces, habitants de Saint-Ours ainsi que la municipalité pour leur investissement et leur générosité !

Vous l'aurez compris, sans la participation, même ponctuelle, des parents d'élèves, notre association ne pourra poursuivre son activité. Nous sommes donc toujours heureux d'accueillir de nouvelles recrues !

Les membres de l'APE

**Pour nous contacter : ape.saint-ours@laposte.net ou 06.25.04.02.73.
Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.**

CLUB DES ROCHES

Atelier théâtre jeunes :

Les séances devraient débiter en novembre si les conditions sanitaires le permettent, ces ateliers accueillent les jeunes de 7 à 16 ans le vendredi de 17h30 à 18h30.

Atelier théâtre adulte :

Une pièce sera présentée en 2021. Cependant, aucune tournée n'est pour l'instant envisagée.

Equipe d'animation :

« Les nuits des contes » de juillet 2020 ont dû être annulées. Ces nuits accueillent de plus en plus de monde et permettent d'associer spectacle artistique avec l'école du cirque de Cournon et culture avec la collaboration de conteurs et conteuses locaux.

Toutes les manifestations de l'association sont ouvertes à un large public. Pour l'instant aucune festivité n'est envisagée eu égard au contexte sanitaire.

Pour ceux qui en auraient besoin, l'association loue tables, bancs, vaisselle, verres, chauffe assiettes.....



SIÈGE SOCIAL :

Mairie de Saint Ours les Roches

BUREAU :

Président : MONTPIED Philippe

Secrétaire : MICHEL Alain

Trésorier : VIDAL Éric

Adjoints et administrateur :

BOURDAROT Jacques

VEISSIERE Isabelle

MONTPIED Ludovic

RECHOU Stéphane

BAGNARD Jean-Noël

Suite au coronavirus l'AG de la société de chasse « L'ENTENTE » du 6 juin 2020 a été annulée.



Le conseil d'administration s'est réuni le 13 juin 2020 à la Mairie en présence de Mr Le Maire Alain Caze.

Il a décidé de ne faire aucune modification et de reconduire à l'identique ce qui a été fait la saison dernière.

Lors de ce conseil d'administration, le maire a proposé d'accorder une subvention exceptionnelle, qui a fait l'objet d'un vote, pour un montant de 300€ pour l'achat d'un nouveau bac à viscères.

Ouvertures et fermetures saison 2020/2021 :

- Ouverture générale le 13 septembre 2020 à 8 heures (ensuite au lever du jour) et fermeture générale le 28 février 2021
- Ouverture du Lièvre le 4 octobre 2020 et fermeture le 22 novembre 2020
- Fermeture du perdreau le 22 novembre 2020
- Fermeture du faisan le 31 janvier 2021

Ces dates d'ouvertures et fermetures resteront valables sans reprise de l'épidémie de COVID-19.

La chasse du petit gibier :

- Les lâchers pour cette saison sont de 490 faisans et de 160 perdreaux qui seront effectués de septembre à fin octobre.

La chasse du grand gibier :

- Les prélèvements de chevreuil pour la saison 2019/2020 a été de 33 animaux.
- Les prélèvements de sanglier pour la saison 2019/2020 a été de 43 animaux (14 adultes et 29 jeunes).

La régulation des nuisibles est réalisée par nos gardes chasse de la société et les piégeurs agréés.

UNC

SAINT-OURS LES ROCHES / PULVÉRIÈRES

La section Union Nationale des Combattants a tenu son assemblée générale le 16 février 2020 dans la salle du rugby de Pulvérières en présence d'une cinquantaine d'adhérents (anciens combattants d'Afrique du Nord, soldats de France, Opex, adhérents libres) sous la présidence de Jean SIOLY. La section compte 64 membres à ce jour.

Après une minute de silence en mémoire des disparus de la section depuis sa création et plus généralement de tous les disparus pour que la France garde sa liberté, le président donne la parole au secrétaire Laurent ANDRIEU pour le compte rendu d'activités 2019 et au trésorier André BOUTTIER pour le bilan financier 2019. Les deux bilans sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Un hommage particulier a été rendu à tous les porte-drapeaux

de la section pour leur activité sans faille lors des différentes commémorations et obsèques qui ont eu lieu dans notre environnement (communes et sections proches).

Pour cet exercice deux membres du conseil d'administration ont été renouvelés dans leur fonction : Henri BRAVANT et Lucien CHAPUT.

En cette année 2020 seules les commémorations du 1er mars à Espinasse et du 27 juillet à Chapdes, la Gravière, Saint-Ours et Pontgibaud nous ont permis d'apporter notre aide au devoir de mémoire (COVID 19)

Malgré la COVID, la cérémonie du 11 novembre, s'est déroulée, en comité restreint.



ANNÉE 2019-2020

Depuis un an et demi, les restos sont installés à Pontgibaud, accolés au complexe sportif, route de Montfermy - 63230 Pontgibaud. Les locaux sont gérés par la Communauté Chavanon, Combrailles et Volcans. En plus de l'appartement qui est le centre de distributions, accueil et les bureaux, nous avons obtenu de la Com-Com deux "algécos" qui font office de vestiaire pour l'un et "local stock" pour le second. Avec l'aide des élus et des 16 bénévoles de l'équipe, nous avons fait en sorte que les locaux soient conviviaux et chaleureux. Si le centre "Restos du cœur" de Pontgibaud existe, c'est qu'il est nécessaire car la pauvreté est toujours présente, même en forte progression ces derniers mois. A ce jour en campagne « été » nous accueillons hebdomadairement 65 familles représentant 120 personnes qui vivent avec moins de 500



euros par mois. En campagne « hiver » du 1er décembre au 15 mars de l'année suivante, c'est 190 personnes qui poussent notre porte chaque semaine. Pour info pour l'année 2019, nous avons distribués 30 000 repas sur 50 semaines. En plus de la distribution, de

nombreuses activités existent aux restos. Nous avons le vestiaire pour tous, assurances MAE, micro-crédit, aide à la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation), loisirs, culture, "cinéma", "piscine". Et cette année encore deux familles, mamans et enfants sont partis en vacances à "BACARES", ils

sont revenus la tête et le cœur remplis de jolis souvenirs. Toute l'équipe œuvre dans un même but, améliorer le quotidien des personnes les plus démunies, tant par l'alimentation, que par l'écoute, la chaleur ou un petit café...

Pour tout contact vous pouvez joindre la responsable : Joelle Bourdarot au 06-10-53-16-98

Ses deux adjoints : Guyte Milliérans et Christian Maurel.

Équipe réduite durant la période du confinement



Réception de marchandises

LA MUNICIPALITÉ SOUTIENT LES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES

2 NOUVELLES ASSOCIATIONS ONT ÉTÉ CRÉES ET AIDÉES PAR LA MAIRIE

33

ASSOCIATIONS

Nouvelle
Association

AMAP

L'AMAP DES VOLCANS S'INSTALLE À SAINT-OURS

Un petit groupe d'habitants et d'habitantes de la commune de Saint-Ours et des environs a décidé de se rassembler pour créer une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Au cœur du projet, la maraîchère nouvellement installée à Saint-Ours Laetitia Merle distribue déjà des légumes et produits locaux en association avec d'autres producteurs du secteur, tous les samedis matins aux Jardins de Nisou.

La crise sanitaire a permis un regain d'intérêt pour le circuit court alimentaire, et ces Ursiniens-Ursiniennes souhaitent poursuivre l'aventure en continuant de développer l'accès à des aliments de qualité ! L'AMAP des Volcans, encore en cours de création, ouvrira ses distributions en janvier 2021. Elle est ouverte à tous et à toutes : à la recherche d'une alimentation de qualité, souhaitant créer du lien entre producteurs et habitants, ou porteurs d'idées pour aller encore plus loin !

Pour plus d'informations et être tenu au courant des premières distributions :

Cagette.net => Les Jardins de Nisou

ou

hugues.pereda@gmail.com

L'ANNA

Nouvelle
Association

L'association Lanna propose des temps de convivialité de reconnexion à soi et à la nature

L'association Lanna s'est créée cet été à Saint-Ours-les-Roches. Elle propose déjà un temps d'activité pour les enfants autour de la nature les mercredis après-midi. L'objectif de l'association pour l'année 2021 est de créer un lieu de partage et d'échange sur la commune grâce à une forêt comestible pédagogique.

Plantation d'arbres fruitiers, proposition d'ateliers autour de la nature et du bien-être, partage autour de l'artisanat et de l'art, temps conviviaux pour tous les publics ... cet espace de nature multi-activités a reçu le soutien de la commune de Saint-Ours et du département pour lancer ce projet ambitieux, centré sur les besoins des habitants.

**Pour plus d'information ou pour être tenu au courant de l'avancée du projet,
l'association Lanna est joignable par mail sur associationlanna@gmail.com
ou par téléphone au 06 69 91 75 99**

BILAN DES ACTIVITÉS SEPT. 2019 – AOÛT 2020

L'association 3 Soleils conçoit et organise, depuis 2010 :

- des activités et des manifestations sportives de pleine nature (non motorisées),
- des missions de sécurité civile de type D (postes de secours lors de manifestations sportives et culturelles).

Sur la période considérée et dans le contexte sanitaire tout à fait exceptionnel que nous connaissons depuis février 2020, l'association a organisé les événements suivants :

- Auvergne Swim-Run (63) : 7 et 8 septembre 2019, 6 épreuves combinées natation & course à pied, 7.5 à 37 km, 3 épreuves de natation en eau libre, 600 m à 3000 m ;
- Trail des Sources de la Loire (43 – 07) : 10 et 11 novembre 2019 - 4 épreuves de course à pied, 16 à 120 km ;
- Grand Trail Stevenson (48 – 43) : 11 au 13 juillet 2020 (événement initialement prévu en avril, reporté suite au confinement) - 4 épreuves de course à pied, 33 à 112 km ;
- Trail des Volcans (63 - 15) : 14 au 16 août 2020 (événement initialement prévu en mai, reporté suite au confinement) - 7 épreuves

de course à pied, 13 à 103 km.

- Le Trail Off 2020, «L'intégrale du chemin de Stevenson», a été reporté en 2021.

Les postes de secours prévus au cours du 1^{er} semestre ont été annulés, suite à l'annulation des événements concernés.

1200 à 1500 sportifs originaires de toute la France et des pays limitrophes participent tous les ans à une ou plusieurs épreuve(s) organisées par notre association.

Nous espérons pouvoir reconduire toutes nos activités en 2021.

La commune de Saint-Ours accueille tous les ans une étape du Trail des Volcans.

Enfin, notre association organise régulièrement, pour ses bénévoles, des randonnées (encadrées) en Massif Central ainsi que des formations spécifiques (autonomie, orientation).

Rejoignez l'équipe !

**Association 3 Soleils – 15 route de Margeride - Le Bouchet 63230 Saint-Ours
3soleils.asso@gmail.com**



L'ASSO comptabilise un effectif d'environ une centaine de licenciés. La saison 2019/2020 fut difficile pour l'équipe 1 qui a acquis son maintien difficilement. Quant à l'équipe 2, la saison s'est terminée par une place en milieu de tableau. Toutes les équipes jeunes (en entente avec Charbonnière-Paugnat, St Georges et St Priest) ont tenu leurs rangs, ceci a été possible grâce à tous les éducateurs, qui donnent de leur temps bénévolement.

Pour la saison 2020/2021, 2 équipes seniors sont engagées avec à leur tête Jean Gonzales pour la 1 et Antony CAPONE pour la 2. Nous renouvelons également pour les jeunes l'engagement des équipes de U6/U7 à U18 toujours en entente avec St Georges et St Priest.

Les entrainements des seniors ont lieu le mardi et le jeudi de 19h30 à 21h et les jeunes s'entraîneront les mercredis après-midi et vendredi soir en plus pour certaines catégories (horaires disponibles auprès du club).

Si vous êtes intéressés par la pratique du football ou si vos enfants souhaitent s'initier à ce sport, n'hésitez pas à appeler le 06.15.76.11.48 ou à vous adresser aux membres du bureau.

- Président : Alexandre SAUREL (voir numéro ci-dessus)
- Vice-président : Antony CAPONE
- Vice-président : Etienne ROSSIGNOL
- Vice-président : Yannick OUVRY
- Secrétaire : Emilie ROUX
- Vice-secrétaire : Mathieu ROUX
- Trésorière : Marie-Madeleine GERARD dit MADO
- Vice-trésorier : Mikael NOULLEAU

Je finirai en disant qu'un engagement bénévole fort et dynamique symbolise très bien l'ASSO. En ma qualité de président, je suis fier d'être entouré de personnes compétentes et fidèles mobilisées dans leurs missions respectives. C'est dans cet état d'esprit que tout le bureau, les membres et le club en entier, vont œuvrer tout au long de cette nouvelle saison.



L'épidémie a touché de nombreuses familles dans notre pays et dans le monde entier. Je souhaite donc avoir une pensée émue pour ceux qui ont souffert et ceux qui nous ont quittés. En cette période difficile, je tiens à souhaiter à tout le monde une bonne santé et de prendre soin de vous et de vos proches.



A cette occasion, Mr Le Maire, a remis la médaille de la commune à MADO pour ses 40 ans de bénévolat au sein du club de foot.

Je remercie à cette occasion tous les membres de l'association, la municipalité pour la réfection du terrain, les sponsors, les parents et sportifs et surtout l'ensemble des dirigeants et des formateurs pour les nombreuses heures de présence et de travail.

Enfin, je tiens également à remercier tous les supporters de près ou de loin de l'ASSO et espère vous voir bientôt autour de la main courante pour encourager toutes nos équipes.

Aujourd'hui, nous vivons un épisode inédit de notre histoire, inédit et dramatique.

Pour sa 36^{ème} année d'existence, le Club GYM LOISIRS a connu sa saison la plus courte avec l'arrivée des conditions sanitaires imposées par la pandémie du Covid 19. Cela a laissé un goût d'inachevé aux 90 adhérentes (Yoga = 8 // Fitness = 29 // Dance Aéro Latino = 33 // Gym douce = 20), qui n'ont pas eu également le temps de s'octroyer la traditionnelle pause de convivialité (repas ou sortie).

SAISON 2020 / 2021

Si les conditions et autorisations sont réunies pour retrouver les salles et les tapis, la saison devrait débuter dès le lundi 7 septembre avec 1 cours de **YOGA**, dispensé par un nouvel intervenant professionnel, Vincent GIRAUDON de Yoga en Combrailles. Ce dernier propose de faire des séances d'une durée d'1 heure 30, avec au programme des exercices de : Relaxation initiale, Pranayama (exercices de respiration), Asanas (postures) et Relaxation finale (physique-mentale et spirituelle). Les cours auront lieu les lundis soirs de 19 H 30 à 21 H 00 à la salle polyvalente. Les séances d'essai des 7 et 14 septembre seront gratuites.

La **GYM FITNESS**, reprendra le jeudi 10 septembre à 19 H 30 à la salle polyvalente, et les cours seront toujours assurés par Patricia JALICON.

Quant aux séances de **GYM D'ENTRETIEN et de BIEN ETRE** dispensées par Emmanuelle Queyriaux, elles reprendront le mercredi 16

septembre à 19 heures, à la salle polyvalente (plus à la salle Anne Frank, en raison des règles sanitaires). Avec un petit effectif durant plusieurs saisons, cette spécialité a vu ses effectifs repartir à la hausse lors de l'année sportive précédente. Espérons qu'il en sera de même pour cette nouvelle campagne.

La nouveauté de **DANCE AERO LATINO (Zumba)** qui avait fait pas mal d'adeptes en septembre 2019, ne sera pas reconduite, faute d'intervenant(e). Marie SAHUT ne pouvant pas pour des raisons professionnelles continuer à assurer ce cours.

Pour cette rentrée, les 3 activités se dérouleront seulement à la salle polyvalente, et il faudra respecter les gestes barrières et les distanciations. Tous les cours de septembre sont ouverts à tous et gratuits. Pensez à amener votre tapis de sol.

Comme d'habitude, il sera possible d'adhérer en cours d'année, après une séance d'essai gratuite.



Renseignements et contacts auprès de
Sylvie BAROT : 06.83.01.60.53 et Michèle GARDARIN- FONDRAIS : 06.98.80.70.31

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Yvan Chalus
 Secrétaire : Alexandre Lavigne
 Trésorier : Roger Brunel

L'année 2020 a été compliquée pour tout le monde y compris pour la pétanque. Malgré une légère baisse de l'effectif, le club avait engagé 3 équipes masculines et 1 féminine en championnats des clubs

qui ont été annulés en raison de la situation sanitaire. La seule compétition maintenue a été la coupe de France dans laquelle notre équipe a été éliminée par celle de Gerzat. Suite à ce résultat, le club continue son parcours en coupe du Président.

Au niveau des manifestations, nous avons été contraints d'annuler une journée importante de qualifications départementales en tête à tête, ainsi que la traditionnelle brocante de Saint-Ours. Seuls les concours de la fête patronale (Challenge Jacky Chaput) et du prix de la ville et des commerçants ont pu être organisés et ont connu une forte affluence, dans le respect des gestes barrières.

Notre association tient à remercier la commune et les commerces pour leur soutien, ainsi que tous ceux qui participent à nos manifestations.

Nous repartons pour la saison 2021 avec l'espoir que la situation s'améliore afin que nous puissions organiser toutes les manifestations prévues : journée d'éliminatoires tête à tête, brocante, championnats des clubs, coupe de France, concours...

La pétanque est un sport accessible à tous, si de nouveaux joueurs veulent nous rejoindre merci de prendre contact avec M Yvan Chalus au 06-22-40-17-93.



TENNIS CLUB

Vu les circonstances un peu spéciales dues au covid le tennis club n'a pu développer aucune activité pour l'année 2020.

Ce cours de tennis a été nettoyé et démoissé par un bénévole.

Nous espérons que les mois à venir seront plus actifs et plus dynamiques.

Le bureau reste inchangé et pour tous renseignements, vous pouvez joindre Mme PRADEUX Présidente du tennis ou Mme Chatard au 0473782520. Bienvenus à tous.



La commune de Saint-Ours-les-Roches dépend du SICTOM de Pontaurmur Pontgibaud (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères)

Il a pour mission pour l'ensemble des habitants :

- La collecte des ordures ménagères par camions-benne
- La collecte des emballages recyclables collectés en points d'apport volontaire ou en bacs individuels ou en bacs de regroupement
- La collecte en déchetterie des déchets encombrants, gravats, déchets toxiques et des déchets valorisables tels que les déchets verts, les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE), les cartons, la ferraille, le bois et les meubles
- L'exploitation, pour le compte de VALTOM, du centre de transfert et de la plateforme de broyage de déchets verts
- La post-exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) sur la commune de Miremont pour le compte de VALTOM, qui ne reçoit plus de déchets depuis mars 2017
- La mise en œuvre d'un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC) à l'échelle de son territoire, en partenariat avec VALTOM et l'ADEME, visant à :
 - réduire la production des déchets ménagers et assimilés (DMA) de 10 % d'ici 2020
 - atteindre un taux de valorisation de 65 % d'ici 2025
- L'adhésion au Schéma Territorial pour la Gestion des Déchets Organiques (STGDO) élaboré par le VALTOM pour la période 2020-2024 et la validation de son propre STGDO. Un programme ambitieux pour développer les pratiques de compostage et de broyage avec pour objectifs de :
 - réduire la part des biodéchets présents dans les ordures ménagères qui représentent environ 1/3 de la poubelle grise
 - réduire les apports des déchets verts en déchetterie

Le transfert et le traitement des déchets ménagers et assimilés sont assurés par le VALTOM.

La prévention est placée au plus haut de la hiérarchie des modes de traitement des déchets :
« le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas » et le citoyen doit être au coeur du dispositif.

Le SICTOM est présidé par Monsieur Laurent BATTUT.
Le bureau est composée de 4 vice-présidents et de 8 délégués :

David BOBIER	Noël MICHON
Michel DUMAS	Cédric ROUGHEOL
Alain CAZE	Jean-Luc TOURREIX
Alain MERCIER	Marianne VIGIGNOL

En outre, Mr Alain CAZE, est membre de la commission des finances et Mr Claude COUPERIER est membre de la commission environnement

GESTION PUBLIQUE EAU ET ASSAINISSEMENT

Jusqu'au début de cette année, le Syndicat de Sioule et Morge assurait uniquement les travaux de renouvellement des réseaux et ouvrages. L'entretien des ouvrages, la répartition des réseaux et branchements, la création de branchements, la gestion des abonnés, les relèves et facturations étaient assurées par la SEMERAP par délégation.

Depuis le 1^{er} mars 2020, le Syndicat de Sioule et Morge assure l'intégralité des tâches de renouvellement et d'exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable ainsi que la gestion de l'assainissement non collectif. Dorénavant, ce sont donc les agents du Syndicat qui interviennent pour toute question d'eau potable et d'assainissement non collectif.

Pour toute demande, vous pouvez contacter :

Syndicat Mixte de Sioule et Morge - Lieu-dit Montepidon - 63440 SAINT PARDOUX
contact@sioule-morge.fr

Standard : 04 63 85 83 83 (de 8h à 12h et de 13h30 à 17h – le vendredi jusqu'à 16h)

Urgences techniques 24h/24h : 04 63 85 83 83

En ce qui concerne l'assainissement individuel, c'est toujours la SEMERAP qui est gestionnaire du réseau.

Les deux délégués sont M Alain CAZE et Mme Marie-Andrée BERKES. Désignée à la SEMERAP et élue au conseil d'administration de la SEMERAP.



Mémo tri

Conteneur papier/carton



SANS FILMS
PLASTIQUES

Cartonnettes bien aplaties et tous les papiers : journaux, magazines, publicités, catalogues, enveloppes ...

Conteneur plastique/métal



BIEN VIDÉS,
INUTILE DE LES
LAVER

Bouteilles plastique, flacons et produits d'hygiène plastique, cubitainers, conserves, canettes, aérosols, briques alimentaires

Conteneur verre



SANS COUVERCLES,
BOUCHONS, ET
CAPSULES

Bouteilles, bocaux et
pots en verre

Avant d'acheter,
souvenez-vous :
« Le meilleur déchet est celui
que l'on ne produit pas »
Un doute, une question ?
04-73-73-16-83



Déchets de
cuisine et de
jardin

Compostage individuel

Si vous en avez la possibilité



Ordures ménagères

Dans des sacs fermés



Restes de repas,
emballages souillés : pots
de yaourt, barquettes,
couverts en plastique ou
en carton, suremballages,
sacs plastiques,
polystyrène, etc.



Déchèteries

Horaires d'ouverture

9h - 12h et 14h - 18h

Fermées dimanches et jours fériés

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LES ANCIZES Fougères 04-73-97-65-09	✓	✓	✓	✓	✓	✓
GIAT Route de la Celle 04-73-21-77-72	✓	✓	✓	✗	✓	✓
PONTAUMUR Montglandier 04-73-79-78-89	✓	✓	✗	✓	✓	✓
SAINT OURS Chantellerie 04-73-88-79-94	✓	✗	✓	✓	✓	✓

✓ Ouvert
✗ Fermé

Attention : pour accéder aux déchèteries
une carte d'accès est obligatoire



Avant de jeter, pensez à la réparation, à
la réutilisation ou aux dons

Bornes textiles

Je peux déposer tous mes textiles et chaussures même usés ou déchirés :

- ⇒ Dans un sac fermé,
- ⇒ À condition qu'ils soient propres et secs ; les vêtements humides généreront de la moisissure, rendant leur valorisation impossible,
- ⇒ Pour les chaussures, elles devront être attachées par paire



Trouvez la colonie la plus proche
sur : www.lafibredutri.fr

Déposés dans la colonie ils pourront
être réutilisés ou recyclés

Un doute, une question ?

SICTOM Pontaurum Pontgibaud

37 route de Pulvérières - Le Vauriat

63 230 SAINT OURS LES ROCHES

Tél : 04-73-73-16-83 - Fax : 04-73-73-17-05

Mail : accueil@sictompp.fr

Site internet : www.sictompontaurumpontgibaud.fr



SYNDICAT MIXTE DE GESTION FORESTIÈRE VOLVIC SOURCES ET VOLCANS

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Franck BARDIN (St-Ours)
 Vice-Président : Pierre SAINTEMARIE (Chanat)
 Membres du Bureau :
 Jean-Michel VALETTE (St-Ours),
 Jean-Claude GOMEZ (St-Ours),
 Didier SAINTEMARIE (Chanat),
 Pierre HEBRARD (Chanat)
 et Luc LAPOUGE (Sayat)
 Secrétaire : Carole MOREAU

Le SMGF-VSV a été créé en 2015, afin de mutualiser les diverses propriétés forestières communales et sectionales de 5 communes de RLV anciennement VSV : Saint-Ours-les-Roches / Sayat / Chanat-la-Mouteyre / Volvic / Pulvérières. Ce qui amène ce SMGF Intercommunal de 1 260 ha à être le premier de ce type fondé en France.

Le but est de créer des unités de gestion forestière plus grandes, en simplifiant le travail de l'ONF (Office National des Forêts).

Ce regroupement permet de mieux répartir les coupes et les travaux, ainsi que de créer et

améliorer la desserte forestière. Un document de gestion sur 20 ans a été créé, il définit un planning prévisionnel de coupes et travaux.

Les dernières actions du syndicat sont la création de pistes forestières.

Une première vient d'être terminée et inaugurée sur les sections de Villelongue et Beauregard, commune de Saint-Ours-les-Roches ; pour un montant de 90 000€ HT, subventionnée à 80%.

Une deuxième verra le jour en 2021, sur les communes de Volvic-Chanat-Saint-Ours.

Le but de ces pistes est d'améliorer la sortie des bois et ainsi éviter les détériorations de chemins. De ce fait, la vente des bois est valorisée.



Contact: SMGF-VSV
 12 rue de Clermont
 63530 CHANAT-LA-MOUTEYRE
 Président : 06.07.51.45.46
 Secrétariat : 06.58.84.20.79 (pas d'accueil physique)
 Mail : smgf.vsv@gmail.com
 Site : smgfvsv.fr (en cours de construction)



DEPARTEMENTAL AUBRAC DU 12 SEPTEMBRE 2020 A ST OURS

JUGES : Jean VOLPELIER et Yves CHASSANY (Union AUBRAC)

Secrétaire de Jury : Benoit BOYER (EDE63)

La commune de Saint-Ours a eu le plaisir d'accueillir début septembre le 13^{ème} concours départemental de la race AUBRAC. La manifestation s'est déroulée sur le terrain stabilisé, ce qui a permis d'avoir un espace suffisamment spacieux afin d'accueillir et d'exposer l'ensemble des animaux.

Nous avons pu assister à l'exposition de 11 éleveurs avec les plus belles « bêtes » du département soit 90 au total et nous avons même eu le plaisir de voir un éleveur de la commune récompensé à plusieurs reprises, le GAEC LACROIX.



PREMIERS PRIX DE SECTION	ELEVAGE	ANIMAL
BOURRUTS 1A	GAEC BOUDAL	9975
BOURRUTS 1B	GAEC DE LA PIERRE GINICH	REBEL
BOURRUDES 2A	GAEC LAUBANIE	0705
BOURRUDES 2B	GAEC LACROIX	PRALINE
BOURRUDES 2C	GAEC LAUBANIE	RAIPONCE
BOURETTES	GAEC LAUBANIE	PRUNELLE
DOUBLONNES	GREGOIRE NATHALIE	NAINETTE
VACHES SUITEES D'UN MALE	GREGOIRE NATHALIE	ILLUSION
VACHES SUITEES D'UNE FEMELLE	GAEC LAUBANIE	FANY
VACHES NON SUITEES	GAEC LACROIX	MERVELLE
BOURRETS 14-24 MOIS	GAEC LAUBANIE	PEDRO
TAUREAUX JEUNES	GAEC LACROIX	NOBLE
TAUREAUX ADULTES 10A	GAEC LACROIX	INVAINCU
TAUREAUX ADULTES 10B	GAEC DU VILLAGE	MAZUC
PRIX SPECIAUX		
PRIX ESPOIR MALE	GAEC LAUBANIE	PEDRO
PRIX DE CHAMPIONNAT MALE	GAEC LACROIX	INVAINCU
PRIX ESPOIR FEMELLE	GAEC LAUBANIE	PRUNELLE
PRIX DE CHAMPIONNAT FEMELLE	GAEC LAUBANIE	FANY
PRIX DE FAMILLE	GREGOIRE NATHALIE	
PRIX D'ENSEMBLE « GERARD LACROIX »	GAEC LAUBANIE	

SOUTIEN À LA FÊTE PATRONALE

Malgré la situation sanitaire, nous avons tout de même décidé d'autoriser l'organisation de la fête patronale. En collaboration avec le comité des fêtes, il a été proposé des animations comme les jeux de fête foraine et deux concerts en plein air pour respecter les contraintes sanitaires. Il y a aussi eu l'office religieux qui a précédé le dépôt de gerbe traditionnel accompagné par la banda du Cendre. Puis l'après-midi s'est enchaînée avec la fanfare de rue et la fête s'est terminée comme tous les ans par un magnifique feu d'artifice.

Rendez-vous l'année prochaine !

MARCHE DU RÊVE

Apé par les chemins de St Amant Tallende à St Priest Bramefant « la marche du rêve » a réuni 6 artistes à la recherche de rencontres et d'échanges dans nos petites communes. On a présenté leur spectacle composé de contes, marionnettes, musique, slam, le mercredi 30 septembre sur la place de l'église à Saint Ours.

Les habitants ont répondu présents puisqu'une centaine de personnes sont venues assister avec leurs enfants à ce spectacle.

Merci à eux pour ce moment d'échange.

LAURE CONIL – Adjointe à la culture

Bulletin Municipal 2020



Gare du Vauriat



Saint-Ours



Eglise du Bourg



Traversée du Bourg



Avant ECHALIER



Anciennement Clair Matin



Le Vauriat



Eglise des Roches



Les Maisons Rouges



Passage au niveau du Vauriat

TAXIS

Taxi UNY 04 63 79 78 28 ou 06 07 11 57 43
Taxi LAETI 06 47 24 11 20

ALIMENTATION

Boulangerie-Pâtisserie

Olivier et Cathy MENUT
 Rue du Commandant Blanchet
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 72 19

Boucherie Charcuterie

Sté CHAZOT Père & Fils
 Rue du 8 Mai 1945
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 94 99

Cocci Market

M Renaudias
 Rue du 8 Mai 1945
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 09 63 59 48 29

RESTAURATION

L'Ours des Roches

Philippe BROSSARD
 4 Route de la Via Bore - La Courteix
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 92 80

Restaurant du Volcan de Lemptéguy

31 Route des Puys
 63230 SAINT-OURS
 04 73 62 23 25

PICCOLA FATA Pizza Traiteur

Mme DESMAZES Patricia
 Rue du 8 Mai 1945
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 78 82 42

Le Louchadière Café

Restaurant Tabac Presse
 Didier AVERTY
 Rue du 8 Mai 1945
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 73 62

SERVICES

Acoustique

Vénus ACOUSTIC
 Nicolas DUTRIEUX
 4 Rue du Patural - Le Vauriat
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 84 70 16 77

Coiffure Coif'Plus

Céline BESSERVE
 ZA Chantesserre
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 92 99

Institut de Beauté POUR TOI

Carine HEBRARD
 ZA Chantesserre
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 Ouverture le 6 novembre 2017
 institutpourtoi@gmail.com

Habillement - Couture

DOMINIQUE COUTURE
 Chausselles
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 91 03

Le Refuge des Puys - Dépannage informatique

Christophe BONY
 17 Route des Puys - Les Maisons Rouges
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 78 83 36 42

Rédacteur brevet d'invention, conseils

Eric BRUN
 La Croix Caquet
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES

Services à la personne - EONAT SERVICES

Nathalie HODIER
 Les Roches
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 97 25 ou 06 89 29 27 99

Cours de piano

Marie-Rose LABROUSSE
 Lot Champ Couvert
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 31 40

Services administratifs de bureau

Valérie MESSINA
 Les Roches
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 31 15

Charron - Roues en bois

Alain MONTPIED
 1 Route de Bosloup - La Courteix
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 77 34
 www.charronnage.fr

TOURISME

La Ruche des Puys

Produits Régionaux - Fabrication Vente
 3 Rue de Charlon - Beauloup
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 94 31

Le Crochet avec les doigts

Paulette MISSONIER
 Rue du Coudy - Villelongue
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 79 25 30

Volcan de Lemptéguy

Visite Animation
 31 Route des Puys
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 62 23 25

VULCANIA

Attractions et Vulcanologie
 Route de Mazayes
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 19 70 00

AUTOMOBILE / MECANIQUE

JM AUTO

Le Verrouil
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 87 73 63
 JM_AUTO@orange.fr

Bernard MAILLER

Diagnostic et électricité automobile
 16 rue de Clozeloux
 Le Vauriat
 63 230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 85 10 46 43

SECURITEST - Contrôle technique

ZA Chantesserre
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 75 75

BÂTIMENT

Charpente - Couverture Désamiantage

Franck TIXIER
 21 Route de la Via Bore - La Courteix
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 91 17

Electricité Générale

EURL Pierre CHANTERANNE
 Le Bouchet
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 66 59 62 04

Maçonneries

Entreprise Baptista et Fils
 13 Chemin des étangs
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 Tel Célestin : 06 16 24 86 92
 Adrien 06 77 26 41 46

Ramonage et travaux de couverture

Jean-Pierre VERDASSOL
 La Courteix
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 63 79 98 55 ou 06 82 93 84 67

Pouzzolanes des Dômes

Le Vauriat
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 72 09

RECUPERATION - RECYCLAGE TRAITEMENT

ECHALIER groupe PAPREC

30 Route des Volcans - Charlon
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES

TRAVAUX PAYSAGERS ET AGRICOLES

ADM Motoculture

Les Maisons Rouges
 63230 SAUNT OURS
 Tel : 06 81 55 71 15

CHABAUD Entretien Paysagiste

Porte
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 31 10 41 ou 06 82 24 71 41

Travaux forestiers

Jean-Pierre BESSERVE
 La Courteix
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 92 45

Tonte des Moutons

Philippe VANNOSTHUYSE
 Beauregard
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 79 66

Location tracteurs agricoles

Epannage fumier - labours et semis
 AUVERGNE PRESTATIONS SERVICES
 Lionel JAY
 Fougères
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 41 88 43 41
 a.p.s63@hotmail.fr

Elagage - Abattage - ARBO GRIMP

Lucas RODRIGUES
 La Courteix
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 79 72 55 ou 06 332 60 57 24
 arbo-grimp@orange.fr

CAMPING / GÎTES CHAMBRES D'HÔTES MEUBLÉS DE TOURISME

Camping Bel Air

Route de Porte
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 72 14
 http://campingbelair.fr/

Le Refuge des Puys

Christophe BONY
 17 Route des Puys - Les Maisons Rouges
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 91 52 ou 06 78 83 36 42
 www.lerefugedespuys.fr

Location de tourisme

Dominique BRUNET
 4 Rue du Bois Fermé - Beauregard
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 85 42 67 05
 domin.nations@orange.fr
 https://gitedominiquebrunet.monsite-orange.fr

Gîte de France 3 Epis

Alain CAZE
 4 Rue des Alisiers - Le Bouchet
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 www.gites-de-france-puydedome.com

Les Gîtes CROUZEIX

Yvonne CROUZEIX
 3 Rue du Pré de l'Arbre
 6 Rue de la Commenille - Les Fontêtes
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 74 64

L'OURS BLANC

Solange et Aimé CHATARD
 20 Rue de Charlon - Charlon
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 34 98 36 39
 as.chatard@hotmail.fr

DELAVET Brigitte

3 rue des Baccuds
 Villelongue
 63 230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 89 32 58 26
 Brigitte.delavet@cegetel.net

Gîte du Parc

Michel DESEMARD
 2 Chemin de Vulcain
 Les Maisons Rouges
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 60 19 62 82
 www.giteduparc.fr

A l'Orée du Bois - Gîte Clé Vacances 3 Clés

Patricia et Bernard DUBOIS
 4 Impasse de la Cheire de Côme
 La Courteix
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 32 35 39 02

Le 441 du Vauriat

Gîte location à la semaine
 Philippe MORGE
 15 Route du Corail - Le Vauriat
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 81 22 92 84 ou 04 73 88 76 52
 www.le441duvauriat.fr

Michel MARSY

Le Bouchet
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 77 06 31

Gîte d'étape du Petit Bois

TIXIER Franck
 1 rue de la Paix
 63 230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 06 86 68 18 56
 Beatrice-tixier@orange.fr

Gîte d'étape

Thierry VALETTE
 6 Rue de la Commenille - Les Fontêtes
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 77 94

Chambres d'hôtes Les Volcans

Jean-Marc MERLE
 3 Rue sous Fourcha - Chausselles
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 88 92 47 ou 06 74 93 23 59
 www.chambredhotelsvolcans.fr

CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOURS ET ACCUEIL DE GROUPES ET DE SÉMINAIRES

Clair Matin UFCV

Place de l'Eglise
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 74 45 60

NUMÉROS UTILES

Médecins

Bellonnet Christine : 04 73 88 76 08
 Perthus Philippe : 04 73 88 99 63

Dentistes

Duval Florie : 04 73 78 44 56
 Maillet Laure : 04 73 78 44 56

Infirmiers

Cabinet Infirmiers Saint-Ours
 M. Faugeron Alain, Mme Fombelle Claire
 M. Roqueplan Éric
 04 73 88 76 84 ou 06 07 98 47 40
 Permanences au Cabinet,
 avec ou sans rendez-vous :
 Le lundi, mardi et jeudi de 7h15 à 7h45
 Le samedi de 7 h 30 à 8 h
 Soins à domicile
 (dans un rayon de 15 km) et au cabinet.
 Maintien à domicile des personnes dépendantes

Kinesithérapeute

Maison de Santé de Pontgibaud
 04 73 78 44 53

Pharmacies

Pharmacie Clavelier : 04 73 88 70 04
 6, rue du Commerce - 63230 Pontgibaud
 Pharmacie Durif : 04 73 88 70 20
 Place de La République
 63230 Pontgibaud

Maison de retraite Les Roches : 04 73 88 90 59

Divers

La Poste : 36 31
 Service Social : 04 73 64 53 70
 Perception de Pontamur : 04 73 79 91 52

NUMÉROS D'URGENCE



POMPIERS 18



GENDARMERIE 17
OU 04 73 88 70 01



SAMU 15



URGENCE 112

AUTRES NUMÉROS

PAPA.....

MAMAN.....

PAPI.....

MAMIE.....

